BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3869 du Mardi 26 Mars 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Saint-Joseph de Linzolo

(Archidiocèse de Brazzaville)

La nouvelle église Saint-Joseph de Linzolo ***(P.13)***

Réunionannuelledelaconférence internationale catholique du guidisme

Dans la foi, former les membres à devenir des artisans de paix

(P.12)

14e session ordinaire de la CEMAC à N'Djamena (Tchad)

Paul Biya prend la tête de l'institution

(P.9)

Editorial

L'hôpital malade

Questions orales

Le Gouvernement à la peine devant les sénateurs

Clément Mouamba (P.3)

Université Marien Ngouabi

Le Collège intersyndical à couteaux tirés avec le recteur

(P.4)

Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'OIF

«Je compte vraiment rester proche des Etats»

(P.5)

Eliminatoires de la CAN-Egypte 2019

«Requiem» pour les Diables-Rouges à Harare

(P.23)

Coup d'oeil en biais

Radio-Congo et Télé-Congo Pointe-Noire n'émettent plus!

(P.5)

Job Profile: Archiviste

Salaire annuel et avantages	Selon la grille du PNOK
Grade du poste	
Type de contrat	National
Le titulaire du poste rend compte au	Chargé des Finances
Staff qui rend compte à ce poste	NA
Locations	Brazzaville et zones d'intervention de la FOK
Responsabilité Budgétaire	Aucune

1. Contexte.
Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste d'Archiviste.
Le Parc National Odzala -Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne tenue des archives tant physiques que électroniques.

2. But du Poste
Le ou la chargé (e) de l'archivage (tant physique qu'électronique) a comme tâches de garantir et contrôler l'accès sur le long terme à l'information organique et de faire connaître ce patrimoine. Il/Elle est le gardien des archives dont il/elle a la charge, il/elle en assume la diffusion et la valorisation

3. Responsabilités et Tâches Responsabilité
3.1. Concevoir et mettre en place le système d'archivage physique et électronique pour la mission
Contrôler les documents collectés, assister les producteurs d'information dans la création et le classement de leurs dossiers d'activité (activités de conseil et de formation: se familiariser avec les principaux documents de gestion de la FOK et leurs circuits de traitement);
Evaluer les dossiers, au terme de leur délai de conservation, organiser l'élimination des dossiers sans valeur archivistique et verser aux archives historiques tous les dossiers dont on a déterminé qu'ils ont une valeur archivistique: Comprendre et appliquer les directives de APN et des bailleurs en la matière, et s'aligner avec le délai légal de destruction des documents comptables et financiers au Congo, séparer les archives à détruire de ceux à garder;
Préserver, protéger les dossiers de tout ce qui pourrait menacer leur intégrité, que ce soit des détériorations dues à des causes naturelles (feu, dégâts des eaux, micro-organismes, etc.) ou des actes de malveillance, les conserver sur le long terme),
Mettre en place un système de centralisation de tous les documents de l'organisation à Brazzaville.

3.2. Assurer le classement des documents
Administrer et gérer le local des archives, en particulier les ressources financières, matérielles (achat de matériel de reconditionnement) et immobilières (gestion des locaux et espaces de stockage);
Communiquer sur l'utilisation des archives: rendre matériellement et intellectuellement possible la consultation du contenu des documents, en faisant connaître l'existence de ceux-ci, en fournissant des renseignements à leur sujet, en publiant les plus intéressants, en faisant reproduire et diffuser les plus fragiles ou les plus demandés ce en tenant compte du niveau de sensibilité des documents archivés;

3.3. Faire le suivi des sorties et entrées des documents
S'assurer de la mise à disposition des pièces comptables et tous autres documents demandés par les auditeurs ou tout autre personnel lors des audits externes, internes et tout autre projet
S'assurer que tout document sorti lors des audits externes est reclassé
S'assurer que l'accès du local d'archivage est strictement interdit à tout autre personnel. Mettre en place un traitement archivistique: reconditionner et décrire le contenu des dossiers en élaborant des instruments de recherche afin qu'on puisse retrouver facilement l'information dont on a besoin :
Classer, sur les étagères existantes ou dans des cartons appropriés, par année tous les documents retenus pour archivage (finance-Administration Générale —Programmes-RH);
Conduire un audit des archives existantes et développer une liste de document manquant. Elaborer des rapports d'archives indiquant le statut de chaque document dans le local périodiquement.

3.4. Assumer d'autres tâches sur demande de la hiérarchie
Critères de mesure de performance:
Des documents classés, préservés et tenus selon leur contexte historique et administratif ;
Une consultation rapide et simple des documents archivés Un local bien entretenu et à l'abri des détériorations;

3.5. Gérer le système informatique de la Fondation Odzala Kokoua
Garant de la mise à jour des logiciels et responsable de la gestion des serveurs.

Conditions de travail
Le ou la chargé (e) de l'archivage doit être en mesure de travailler de façon indépendante et en dehors des heures normales de service pour satisfaire les exigences de qualité et délais de la présente mission.
Il/elle sera basé(e) à Brazzaville. Cependant, il/elle sera amené(e) à effectuer des visites dans les bureaux régionaux de FOK Congo pour la collecte de documents, à concurrence de 20% de son temps, au minimum.

Qualifications et compétences
Un diplôme universitaire,
Une Expérience en Archivage d'au moins un an; Une bonne connaissance de l'outil informatique
Un bon esprit d'équipe et une rigueur dans le travail;
Très bonne connaissance de la langue française et une connaissance professionnelle de la langue anglaise
Excellentes aptitudes de communication;
Aptitude à maintenir de bonnes relations professionnelles avec ses collaborateurs, Grande intégrité morale et confidentialité.

Dossiers de candidatures:
- Lettre de motivation;
- CV détaillé;

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail pnok@africanparks.org, en indiquant la référence «2019/ARCH» en sujet de l'email ou déposés au bureau de la fondation sis au numéro 188 bis avenue Cardinal Emile-Centre-ville Brazzaville.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 05/04/2019.

NB: Seuls les personnes présélectionnées seront convoquées pour des entretiens.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble MA RECONNAISSANCE
B.P.: 14745 – Tél.: (242) 066624335//055167079
E-mail: etudepongui2@gmail.com

SAHAM ASSURANCE CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital social de 1 000 000 000 de Francs CFA
siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo)
Rond-point City Center, rez-de-chaussée Immeuble CNSS, Centre-ville
RCCM: CG/BZV/11 B 3065

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

I- Suivant Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du premier novembre deux mil dix-huit de la société «SAHAM ASSURANCE CONGO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de un milliard (1 000 000 000) de Francs CFA dont le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), Rond-point City Center, rez-de-chaussée Immeuble CNSS, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/11 B 3065 du douze décembre deux mil onze, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt février deux mil dix-neuf et enregistré à Brazzaville, le huit mars de la même année à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 044/8 numéro 354, les actionnaires ont pris les résolutions ci-après:

- augmentation du capital social de la somme de un milliard (1 000 000 000) de Francs CFA;
- modification corrélative de l'article 6 des statuts de la société;
- délégation des pouvoirs au conseil d'administration;
- pouvoirs aux fins de réalisation des formalités.

II- Aux termes d'un acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, le vingt et un février deux mil dix-neuf de la société susnommée, enregistre à Brazzaville à la recette des Impôts de Bacongo, le huit mars de la même année, sous le Folio 044/1 n°347, portant augmentation du capital social de la somme de un milliard (1 000 000 000) de Francs CFA pour le porter à la somme de deux milliards (2 000 000 000) de Francs CFA par émission de cent mille (100 000) actions nouvelles de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, les actions en numéraire ont été libérées à hauteur du montant figurant sur le bulletin de souscription et que cette augmentation du capital a été réalisée conformément aux dispositions de l'article 614 de l'Acte Uniforme sur les sociétés commerciales et le groupement d'intérêt économique.
Dépôt légal: un acte dudit procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du premier novembre deux mil dix-huit et un acte de déclaration notariée de souscription et de versement portant augmentation du capital social ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-neuf mars deux mil dix-neuf, enregistré sous le numéro 19 DA 102.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/19-220.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

Maître Sylvert Berenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P.: 13.273/ Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

HOPE CONGO

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de cinquante millions (50.000.000) de Francs CFA
Siège social: 77, rue Lékana, Moungali, B.P.: 15.130, Brazzaville, République du Congo

OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE (QUARTIER THYSTERE) NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes des procès-verbaux des délibérations des réunions du conseil d'administration du 14 juin 2017 et du 23 août 2018, dûment enregistrés, respectivement le 14 mai 2018 et le 12 septembre 2018 à la recette de l'enregistrement des domaines et timbres de Poto-Poto, Brazzaville, le conseil d'administration de la société HOPE CONGO SA, société anonyme avec conseil d'administration au capital de cinquante millions (50.000.000) de Francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville, 77, rue Lékana, arrondissement 4 Moungali, B.P.:15.130, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au Registre du commerce et du crédit immobilier de Brazzaville sous le numéro 08 B 1294, a décidé de l'ouverture d'un établissement secondaire et de la nomination d'un nouveau Directeur Général de la société HOPE CONGO SA comme suit:

- De l'établissement secondaire de Thystère: ouvert sur décision du conseil d'administration du 14 juin 2017. Il est sis au quartier Tchiniambi (Thystère), arrondissement 4, Loandjili, Pointe-Noire, République du Congo. Monsieur BAZOUNGUISSA Olivier Arsène a été nommé en qualité de représentant officiel dudit établissement. Le Dépôt légal a été entrepris le 25 septembre 2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire. L'établissement a été immatriculé le 25 septembre 2018 au Registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire sous le n°17 B 305;

- De la nomination du nouveau Directeur Général: aux termes du Conseil d'Administration du 23 août 2018, Monsieur DOGBE Patrick Awuku a été nommé pour une durée de deux (02) ans allant du 15 octobre 2018 au 14 octobre 2020, en qualité de Directeur Général de la société HOPE CONGO SA, en remplacement de Monsieur Micah Jeffrey CRIST. Le Dépôt légal a été entrepris le 20 septembre 2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville. Les formalités d'inscription modificatives ont été accomplies le 20 septembre 2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro M2/18-1173.

Pour insertion légale,

Maître Sylvert Berenger KYMBASSA BOUSSI

Questions orales

Le Gouvernement à la peine devant les sénateurs

Le Sénat a organisé le 22 mars 2019 une séance des questions orales avec débats au Gouvernement conduit par le premier ministre, Clément Mouamba. Les préoccupations des sénateurs portaient, entre autres, sur le social, l'éducation, la culture, l'emploi, la santé. Le président du Sénat, Pierre Ngolo, clôturant les travaux de cette séance, a demandé au Gouvernement de mettre un terme aux coupures régulières de carburant observées chaque année. *«Brazzaville, capitale politique, ne dispose même pas d'autonomie d'une semaine»*, a-t-il dit.

Les sénateurs

Les membres du Gouvernement

Ils étaient 15 ministres présents sur les 22 concernés par cette séance qui a connu une innovation sur le chronométrage du temps. Cinq minutes pour chacun des intervenants. Trois écrans plasmas placés dans la salle décomptaient le temps. Quatre ministres se sont vus retirer la parole par le président du Sénat. Les 18 sénateurs auteurs des questions n'ont pas ménagé le Gouvernement sur le problème des érosions qui paraissent aujourd'hui comme des *«phénomènes invincibles»,* l'arrêt depuis décembre 2017 des travaux de construction du marché central de Pointe-Noire, la non érection de Loango, chef-lieu du département du Kouilou, en commune urbaine, la situation actuelle de la flotte de la compagnie Ecair, la non reconnaissance au niveau régional et international des diplômes délivrés au Congo par les Universités privées. «Ce sont des diplômes d'établi*ssement et non nationaux qui ne procurent pas à leurs détenteurs les mêmes avantages et facilités que les diplômes de l'Université Marien Ngouabi»,* a déclaré l'un des sénateurs.

La sénatrice Odette Massoussa a, quant à elle, interpellé le ministre d'Etat, Henri Djombo. Elle voulait savoir le sort que le Gouvernement réserve aux deux villages agricoles (Nkouo et Imvouba) et aux jeunes agriculteurs qui, au *«prix de nombreux sacrifices, s'efforcent à les maintenir en activité».*

Ludovic Miyouna s'est inquiété de la poussée des fondamentalismes islamiques en République du Congo avec pour conséquence l'érection de nombreuses mosquées. *«Le Gouvernement prend-t-il des dispositions préventives à la source des communautés visées pour faire de notre cohabitation un espace d'intégration harmonieuse et havre de paix ?»*, a-t-il questionné.

Il a aussi interpellé le ministre de l'Intérieur sur l'insécurité routière entretenue par les conducteurs de transport en commun à Brazzaville et Pointe-Noire. *«Les artères goudronnées de nos villes ne sont plus des lieux sûrs malgré la présence d'une Force publique parfois concentrée sur d'autres types d'intérêt qui ne coïncident pas toujours avec les tâches pour lesquelles la République et la fiscalité de l'Etat attendent d'eux des résultats».*

*Pour S*aba Sébastien, les Congolais ont eu l'occasion de constater une nouvelle fois que l'approvisionnement en carburant continue de poser problème. *«Quand ce n'est pas la sécheresse devant les stations d'essence, c'est des files d'attente interminables et polluants. Le moment n'est-il pas venu pour les Congolais de voir le bout du tunnel sur cette question que nous avons tous du mal à comprendre?»,* a-t-il dit, en interpelant le ministre des Hydrocarbures.

Répondant à la question portant sur la gestion du risque islamique, Clément Mouamba a fait savoir que notre politique d'immigration est tout à fait contrôlée. *«La croissance des mosquées ne pourrait pas de façon automatique accroître le risque islamique, on peut en avoir le sentiment, tout de même, c'est difficile de tirer les conclusions intellectuelles et définitives»*, a-t-il indiqué.

S'agissant des érosions, il a laissé entendre que ce problème est connu du Gouvernement. *«Il faut simplement que nous puissions continuer à travailler. Nous faisons tout pour endiguer ces érosions. Et, comme nous n'avons pas d'argent, nous négocions avec les partenaires pour nous soutenir. Nous avons quelques propositions de ceux qui veulent nous soutenir dans ce travail qui est dur et de longue haleine ou toutes les forces vives sont sollicitées»*, a signifié le premier ministre.

Sur les villages agricoles, le ministre d'Etat Henri Djombo a fait constater que ces deux villages sont handicapés par l'insécurité de l'approvisionnement en aliments de bétail qui devraient être fournis par le village agricole d'Odziba qui devrait servir de charnière. *«Par manque de financement, ce village n'a jamais vu le jour. Les prix des aliments de bétail sont élevés sur le marché. Les exploitants de ces villages agricoles financent depuis 4 ans leurs activités sur fonds propres»,* a-t-il fait indiqué.

Pour Raymond Zéphirin Mboulou, si Loango n'est pas encore érigée en commune urbaine, c'est par manque d'argent. *«Tout ce qui touche au découpage administratif exige la mobilisation des moyens financiers»,* a-t-il indiqué.

Quant à l'insécurité routière entretenue par les conducteurs de transport en commun, le ministre de l'Intérieur a dressé le bilan de l'année 2018, en terme d'accidents enregistrés dans le pays. *«1744 accidents de voie publique dont 70 accidents mortels ayant provoqué 74 morts; 378 accidents avec des blessés graves; 517 accidents avec des blessés légers et 406 accidents avec des dégâts matériels importants. Entre le 1er janvier et le 15 mars 2019 à Brazzaville, nous avons enregistré 5 personnes mortes par accidents»,* a-t-il informé.

Le sénateur Miyouna, auteur de la question avait également épinglé les routiers qu'il a accusé de marauder. Un avis que le ministre a balayé d'un revers de la main. Pour lui, cet argument est faux. *«Ce n'est pas évident. Je ne suis pas d'accord avec ce point. Je souhaite que cette partie soit retirée du dossier»,* a-t-il protesté.

Quant au marché central de Pointe-Noire dont les travaux sont en arrêt depuis décembre 2017, le ministre Jean-Jacques Bouya a évoqué le problème d'argent. *«Le Gouvernement travaille sur la recherche des solutions alternatives, c'est-à-dire un modèle d'accompagnement financier pour essayer de rendre disponible un pavillon sur les deux prévus».*

Justifiant la pénurie de carburant constatée dans le pays, le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya a indexé la CORAF qui, selon lui, a fonctionné en dents de scie faites de pannes récurrentes. *«La toute dernière a eu lieu le 27 février 2019 suite au percement du deuxième bac de stockage de brut pendant que le premier bac est en cours de réparation. Cette situation a conduit à l'arrêt total de la raffinerie et, par conséquent, à une rupture de la production des hydrocarbures raffinés. La mise en œuvre des opérations de réparation urgente a permis son redémarrage le 7 mars 2019».*

Afin de pallier le problème, a-t-il poursuivi, *«j'ai accordé aux marketeurs à titre exceptionnel des autorisations d'importation de produits finis équivalents à 7000 tonnes métriques de super carburant. Il convient également de signaler le retard dans le transport des produits pétroliers entre Brazzaville et Pointe-Noire causé par les droits de pesage fixés à 40.000 F.Cfa par poste de contrôle et par camion-citerne. Lesquels sont jugés excessifs par les transporteurs routiers. Actuellement, la CORAF a redémarré et, en parallèle, les opérations de réparation et de maintenance se poursuivent. Nous attendons dans les toutes prochaines heures à Brazzaville, les livraisons de Pointe-Noire et de Kinshasa, ce qui devrait pallier le problème de façon immédiate».*

Le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, a parlé des 2000 admis du concours de la gendarmerie, organisé en 2015. La première vague de 1000 est déjà intégrée. L'autre vague continue d'attendre. *«La conjoncture économique a imposé une autre réalité»,* a-t-il précisé.

«Il n'y a pas d'imbroglio sur les calendriers académiques», a affirmé, quant à lui, Bruno Jean-Richard Itoua, à la préoccupation du sénateur Vouma Jean Rodrigue qui avait demandé au ministre d'édifier l'opinion sur les dates effectives de l'année académique 2017-2018 et 2018-2019. *«Sur 11 établissements de l'Université Marien Ngouabi, 10 ont totalement résorbé leur retard. Seule la faculté des droits connaît encore un retard qui est en cours de résorption. Nous pensons qu'à partir du 2 avril, les cours de l'année 2018-19 pourront démarrer de la première à la cinquième année dans toutes les sections»*, a-t-il rassuré.

L'auteur de la question a jugé cela irréaliste: *«Je ne suis pas convaincu de la réponse. A la faculté de droit, les étudiants sont encore en train de passer la première session. Après, il faudra organiser la deuxième session»,* a-t-il fait remarquer.

Brossant la situation de la flotte d'Ecair, le ministre Fidèle Dimou a révélé aux sénateurs qu'il se pose un problème d'argent à payer pour que les quatre Boeing entrent dans les ateliers de maintenance. *«Ces avions étaient convoyés à destination d'Addis-Abeba et Johannesburg. Il y a un problème de factures à payer».*

Le chikungunya qui sévit dans cinq départements du Congo a suscité des interrogations du sénateur Gaspard Kaya-Magane qui a voulu en savoir plus. *«La situation au 18 mars est de 3811 cas répartis dans le Kouilou (1744 cas), Pool (677 cas), Bouenza (1301), 75 (Pointe-Noire). A Brazzaville, les 18 cas suspects sont en cours de confirmation. Le chikungunya est très difficile à supporter, mais il n'est pas mortel»,* a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

L'hôpital malade

Il y a tous les jours à dire sur le fonctionnement de notre système de santé. Tant tout fonctionne comme dans une véritable logique de Sisyphe. A peine a-t-on résolu un problème, qu'il en surgit un autre. Le CHU de Brazzaville est-il désormais doté d'un coûteux appareil à imagerie magnétique ? C'est le centre de dyalise qui s'effondre. Ou le centre de drépanocytose qui donne du souci. A moins que, desservant le tout, ce ne soient les ascenseurs qui ne répondent plus. La maladie, dans notre système, semble affecter d'abord l'hôpital lui-même. Les pénuries manifestes sont un problème. Le manque de matériel pouvant aider les médecins et les soignants à bien rendre leurs services si vitaux ne relèvent pas de la fantaisie. Les bébés des services de néonatalogie, à Brazzaville ou à Pointe-Noire, meurent par dizaines du fait de manques multiples en tout. Le manque, par exemple, de poches de sang dans un grand centre hospitalier contribue à faire fonctionner en masse les morgues, paradoxalement devenues les parties les plus animées de tous nos hôpitaux. Mais aux pénuries, il faut ajouter aussi très certainement l'attitude blasée de ceux qui nous soignent. Et qui donne l'impression que la mort d'un malade est devenue un non-événement. Au point de s'entendre dire au centre de la drépanocytose du CHU qu'il n'y a pas d'urgence à observer, même quand l'ordonnance vient d'un médecin. Le papa atterré plaide la cause de son enfant hospitalisé dans un autre service et à l'agonie: *«Mais ma sœur, mon enfant va mourir!».* L'interpellée devient encore plus furieuse: *«Il n'y a pas de 'ma sœur' ici!».* Réplique cinglante. Réplique révélatrice d'un état d'esprit où il est inutile d'invoquer le sermon d'Hippocrate. D'implorer la pitié. Et surtout pas de menacer. Et d'ailleurs de quoi, lorsqu'il n'est pas rare de s'entendre dire: *«Vous pouvez mourir, qu'est-ce que ça fait?».* Nous sommes malades de nos comportements, de notre propension à invoquer la crise pour facturer tout service aussi. Parfois en créant une véritable mafia du médicament au bas de l'hôpital même. On se trouve dépourvu de tout recours, juridique ou moral, devant un effondrement aussi effrayant des valeurs salvatrices. On se trouve désarmé d'avoir à collaborer malgré soi à un système où il faut connaître *«le quelqu'un qui connaît quelqu'un»* pour être soigné. Jouer du piston même pour se faire maintenir sur une liste d'attente où le nom figure bel et bien depuis un mois. Et chaque soir dans les quartiers, les veillées mortuaires s'alignent, dans l'indifférence totale. Alors que le 25 mars de chaque année se célèbre la Journée de la Vie.

Albert S. MIANZOUKOUTA

42e anniversaire de la disparition de Marien Ngouabi

Le PCT a rendu hommage à l'ancien chef d'Etat

Le lundi 18 mars 2019 marquait le 42e anniversaire de la disparition du commandant Marien Ngouabi. A cette occasion, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu au Mausolée Marien Ngouabi, au centre-ville de Brazzaville, avant de s'y recueillir. Plusieurs personnalités et quelques responsables des partis membres de la majorité présidentielle s'étaient associés à l'événement.

Pierre Ngolo se recueillant devant la tombe du Président Marien Ngouabi

Il y a 42 ans, le commandant Marien Ngouabi, chef de l'Etat (1968-1977), fondateur du PCT le 31 décembre 1969, ancien parti unique d'obédience marxiste à sa création, était assassiné à l'âge de 39 ans, dans son Palais, dans des circonstances qui portent encore à controverse aujourd'hui.

Le 18 mars est ainsi devenu dans le pays une date où on honore sa mémoire.

Outre la présence du premier ministre Clément Mouamba, quelques membres du Gouvernement, la famille du commandant Marien Ngouabi était aussi là. Y compris bien d'autres Congolais qui sont allés se recueillir sur la tombe.

Certains ont vu l'image du président Marien Ngouabi sur les banderoles et n'ont pu retenir leurs larmes. Le commandant Marien Ngouabi est reconnu unanimement comme un chef d'Etat modeste et ouvert. Il a combattu le tribalisme, le népotisme et la bourgeoisie d'Etat.

Arrivé au mausolée Marien Ngouabi à 14h25, le secrétaire général du PCT a été accueilli par le secrétaire permanent du PCT, chargé à l'organisation et à la vie du parti, Michel Ngakala.

Il ne s'est pas confié à la presse. Néanmoins, quelques membres du parti ont donné leurs impressions. Serge Michel Odzocki, porte-parole du PCT: *«En rapport avec la situation économique et financière et difficile actuelle du pays, le 42e anniversaire de la disparition du président Marien Ngouabi a mis un accent particulier sur sa rigueur dans la gouvernance qui a fait de lui un modèle. Nous voulons dire que de ce point de vue, ce n'est qu'une vérité connue de tout le monde. Marien Ngouabi a été un modèle, un exemple dont bien des années après tout le monde se souvient».*

Jean De Dieu Kourissa, député PCT de la première circonscription de Poto-Poto: *«Le 18 mars est une date mémorable pour tous les jeunes de ma génération qui ont vécu ce jour apocalyptique. Nous pensons que le président Marien Ngouabi était un grand homme pour ce pays, parce qu'il était allé jusqu'au sacrifice suprême et a donné sa vie pour la paix et l'unité nationale. En ce jour, nous sommes fiers de participer à cette cérémonie organisée pour honorer sa mémoire».*

Marie Thérèse Bidoulo Engoba, présidente de la fondation Marien Ngouabi pour l'enfance: *«J'ai été contente quand j'ai vu une masse de gens envahir le mausolée Marien Ngouabi. Tout le monde était là, les membres du Gouvernement, les membres du PCT, la famille de l'illustre disparu et les congolais en général. Cette mobilisation prouve à suffisance que les Congolais sont restés attachés à leur défunt président. Personnellement, je garde de très bons souvenirs du président Marien Ngouabi. D'abord par le fait qu'il m'a élevé sous son toit, mais aussi le fait d'avoir bénéficié directement de son éducation et de son encadrement. Cette grâce a fait de moi ce que je suis. Je suis donc fière de lui».*

Pascal AZAD DOKO

Aloys Bayingana, président de la Communauté rwandaise au Congo

«Nous irons jusqu'au bout de notre logique»

Enseignant de formation, Aloys Bayingana évolue dans une école spéciale à Brazzaville. Il est le président de la communauté rwandaise au Congo. Dans l'interview qu'il nous a accordée, parlant de la situation des réfugiés rwandais, il a réaffirmé sa volonté d'aller jusqu'au bout de leur combat.

*****Monsieur le président, combien reste-t-il de réfugiés rwandais au Congo?***

*Tout d'abord je vous remercie beaucoup pour l'opportunité que vous m'offrez pour m'exprimer dans vos colonnes que nous lisons régulièrement. Pour répondre à votre question, il y a en tout 10.400 réfugiés rwandais au Congo dont 8463 qui ne bénéficient pas de la protection internationale, 802 qui sont exempts de la clause de cessation de statut de réfugiés et plus de 500 demandeurs d'asile.

*****Que font-ils socialement?***

*Ils sont socialement intégrés dans la population du pays hôte. Il ne leur manque que la formalité juridique. Ils se débrouillent tant bien que mal pour leur vie, principalement dans l'agriculture, l'élevage, le chalandage, mais aussi dans la couture, la mécanique auto. Mais ils ont été frappés d'interdiction de la conduite de véhicules. Il y en a qui exercent des activités pastorales et sacerdotales. Et d'autres, en petit nombre, qui exercent des activités commerciales et en nombre important qui exercent dans l'enseignement. Ceux-là, qui dispensent l'enseignement au camp Kinté-lé, ne sont pas rémunérés.

*****Dites-nous pourquoi refusent-ils de rentrer chez eux au Rwanda?***

*Tout simplement parce qu'il n'y a pas eu dans le pays d'origine le changement de nature fondamentale durable et effective. La réconciliation nationale n'a pas encore pris forme. La politique qui y est exercée est celle de la raison du vainqueur sur le vaincu avec pour dérives: un régime autoritaire, le non respect des droits de l'homme, l'absence d'une justice équitable. *«C'est là, la dictature démocratique populaire»* Comme disait Lénine. Considérez que nous n'avons pas fui que la guerre, elle est terminée. Mais nous avons fui les exactions commises par le FPR à l'endroit de la population civile innocente. L'esprit de vengeance de la rébellion FPR et le sentiment d'animosité de décapiter l'élite hutu en place. A l'allure où vont les choses, le conflit risque de se reproduire à nouveau...

*****Quelles sont les demandes que vous avez déjà formulées auprès des autorités compétentes par rapport à cette situation?***

*Tout ce que nous faisons se fait toujours par écrits, correspondances et par contact physique sur demande d'audience. Et dans ce contexte, les correspondances sont déjà adressées auprès du secrétaire général des nations Unies, auprès du haut commissaire des nations unies pour les réfugiés, auprès de la cour africaine des droits de l'homme et des peuples, auprès du président de la république du Congo et même auprès du sénat et du parlement et aussi auprès du HCR à Brazzaville. Nous avons demandé à plusieurs reprises l'intervention de l'ADHUC et des médias qui touchent l'opinion publique à l'échelle locale. Nous avons également intéressé certaines ONG des droits de l'homme en occident et nos partenaires en Europe.

Aloys Bayingana

*****Dans les cas où toutes ces démarches n'aboutissent pas, que compteriez-vous faire concrètement ?***

*Nous frapperons à toutes les portes autant de fois que de besoin. Mais nous prendrons notre mal en patience, et nous ne nous lasserons pas. Nous irons jusqu'au bout de notre logique. Mais nous nous plierons aux exigences du temps avec espoir que le Congo ne nous reniera pas. La transhumance est aussi une voie probable. J'appelle mes compatriotes à garder espoir.

Propos recueillis par
P. A. D.

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Université Marien Ngouabi

Le Collège intersyndical à couteaux tirés avec le recteur

Le recteur de l'Université Marien Ngouabi, Jean Rosaire Ibara, et le Collège intersyndical de cette université n'émettent plus sur la même longueur d'ondes. L'un des points de friction est le vol de 40 millions 500 000 F. CFA à l'Agence comptable de cette université. Un détournement à l'origine d'une réunion tenue le 20 mars dernier à Brazzaville au cours de laquelle les deux parties ne se sont pas accordées. D'où la convocation par la Coordination du Collège intersyndical d'une autre rencontre samedi 23 mars dernier, au complexe universitaire de Bayardelle, dont voici l'intégralité de la déclaration.

Pendant la lecture de la déclaration du Collège intersyndical

«Le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi s'est réuni le 23 mars 2019, dans l'enceinte du Complexe universitaire de Bayardelle, pour examiner la teneur du discours de Monsieur le Recteur, à l'occasion de la réunion qu'il a eue avec le Collège intersyndical le 20 mars 2019, au cours de laquelle il a particulièrement développé deux points:

Sa «vérite» sur l'affaire du vol d'une grosse somme d'argent à l'Agence comptable; son attitude à l'égard du Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi.

Au cours de cette réunion:

Monsieur le Recteur a:

- reconnu la réalité du vol d'une somme de quarante millions cinq cent mille (40.500.000) Francs CFA au niveau l'Agence Comptable de l'Université Marien NGOUABI;
-rendu responsable le Collège Intersyndical de demander son départ à travers les réseaux sociaux et d'être à l'origine de ses contreperformances;
- demandé à celui-ci de relayer sa version de ce vol auprès des travailleurs ;

En réaction, le Collège Intersyndical a :

-rendu administrativement le Recteur responsable du vol d'argent survenu;
-décline toute responsabilité dans ce qui est publié à travers les réseaux sociaux, en rappelant que, suivant ses mécanismes, il a toujours informé les autorités de ses activités avant et après leur tenue ;
- précisé que le rôle du syndicat n'est pas de relayer les postures de l'administration rectorale auprès des travailleurs.

Au sortir de cette réunion, au cours de laquelle les deux parties ne se sont pas accordées, la Coordination du Collège Intersyndical a décidé de convoquer une réunion pour le samedi 23 mars 2019, au siège du SYNESUP, au Complexe universitaire de Bayardelle, pour examiner: l'attitude de Monsieur le Recteur vis-à-vis du Collège Intersyndical; les méthodes de gestion administrative de Monsieur le Recteur; la gestion par Monsieur le Recteur du problème du vol d'argent à l'Agence comptable de l'Université Marien Ngouabi.

Après débat et analyse, le Collège intersyndical relève: la méprise du Recteur au sujet des attributions règlementaires du Collège Intersyndical; la concentration de la gestion administrative et financière de l'Université Marien Ngouabi, occasionnant le mauvais fonctionnement des établissements; le recrutement des personnels sans en informer les partenaires sociaux, au mépris de la procédure règlementaire y relative (cf. Règlement Intérieur de l'Université Marien Ngoubi) ; la sanction des personnels en violation des textes légaux et réglementaires, sans ampliation aux partenaires sociaux ; les nominations à des postes de responsabilité de certains agents encore en période d'essai, avec dominance familiale et ethnocentrique; l'instauration d'un régime de terreur, s'exprimant par la surveillance des faits, gestes et paroles des personnels, à travers des informateurs rabatteurs, avec interpellations périodiques dans son bureau; la gestion émotionnelle, paranoïaque, egocentrique et arrogante des affaires, vantant sa personne, ses enfants et ses parents; la victimisation rendant le Collège Intersyndical responsable de ses contre-performances dans sa gestion administrative et financière ; la gestion arbitraire et partiale des établissements, sous la forme d'un véritable sevrage financier; les mutations abusives des personnels; la priorisation du paiement des factures des fournisseurs, au détriment du règlement des heures diverses dues attendu par les travailleurs; la prise de sanctions abusives à l'encontre, seulement, de deux «petits poissons», soupçonnés dans le vol d'argent, pendant que leurs responsables hiérarchiques continuent à travailler et manipuler les dossiers utiles à l'enquête en cours.

En considération de ce qui précède, le Collège intersyndical demande l'abrogation de la note 119/UMNG.SG.DRH.SPATOS du 19 février 2019, pour vice de forme, en attendant la tenue du Conseil de discipline; dénonce la mauvaise gestion et le laxisme dans la tenue des fonds de l'institution; exhorte Monsieur le Recteur au dépassement de soi pour se hisser à la hauteur de la haute fonction de Recteur ; rappelle à Monsieur le Recteur les missions réglementaires des Syndicats de l'Université Marien Ngouabi, à savoir: «défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs et contribuer à la gestion administrative, pédagogique et financière de l'Université Marien Ngouabi»; demande l'arrêt immédiat de sa pseudo-police administrative installée à l'Université Marien Ngouabi; met en garde Monsieur le Recteur contre la gestion chaotique et ethnocentrique, et le prévient que la persistance de cet état de faits l'amènerait à prendre d'autres types de décisions».

Journée météorologique mondiale

Fidèle Dimou invite la population congolaise à développer des comportements adaptés

La communauté internationale célèbre le 23 mars de chaque année la Journée météorologique mondiale pour commémorer l'entrée en vigueur, le 23 mars 1950, de la Convention créant l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et aussi pour souligner la contribution des services météorologiques à la protection des personnes et des biens, à leur bien-être et au développement durable. Au Congo, cette célébration a donné lieu à une déclaration du Gouvernement lue par Fidèle Dimou, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Fidèle Dimou

Le soleil, la terre et le temps». Tel a été le thème de cette journée. Pour le ministre, les trois phénomènes du thème de cette célébration maintiennent le cycle de l'eau et le système climatique dans son ensemble. En effet, *«le soleil, cette source d'énergie sans laquelle il n'y aurait pas de vie dans la nature; la terre qui est la cible du rayonnement solaire et source de vie; le temps, l'ensemble des conditions physiques des basses couches de l'atmosphère à un moment et un point précis»*, a fait remarquer Fidèle Dimou.

Selon lui, il est capital de les comprendre pour prévoir les conditions météorologiques, *«modéliser les effets de la variabilité et des changements climatiques à venir».*

«Toutes les activités humaines aujourd'hui sont soumises à l'influence du temps, du climat et de l'eau, et un nombre croissant de ces activités disposent d'une marge de manœuvre de plus en plus réduite pour faire face aux risques de catastrophes», a dit le ministre qui a estimé que la mise en œuvre du cadre national pour les services météorologiques en cours, devrait à terme, être utilisé pour définir les priorités des services climatiques par le biais du processus de consultation associant les principales parties prenantes, en particulier les autorités nationales désignées, afin de mieux informer les investisseurs et divers acteurs au respect des normes de l'Organisation mondiale météorologique.

«Le Gouvernement s'engage en ce mois de mars, dit mois de la femme, à promouvoir la prise en compte de la problématique hommes-femmes lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes et projets hydrométéorologiques afin de parvenir à des résultats tenant compte de l'égalité des sexes dans toutes les activités à mener au plan national», a-t-il ajouté.

A l'occasion de cette journée, le ministre a encouragé la population congolaise à développer des comportements adaptés au cadre stratégique de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), en particulier le principe *«People First», dans le but de garantir une chaîne de valeur efficace et durable pour le temps, l'eau et le climat. Et promouvoir davantage l'instauration d'un dialogue structuré et éthique au niveau national entre les secteurs publics, privés et universitaires afin de permettre des partenariats intersectoriels et d'éliminer les obstacles à une coopération et une collaboration efficaces».*

C.A.Ng.

Ministère de la Santé

Un atelier d'initiation et de paramétrage du DHIS-2

***«Parvenir à générer et collecter toutes données utiles et nécessaires pour la prise de bonnes décisions».* Tel est le but de l'atelier d'initiation et de paramétrage du DHIS-2, organisé récemment au siège de l'ACERAC à Brazzaville, par le comité de coordination nationale (CCN) qui assure l'élaboration et le suivi des programmes financés par le fonds en République du Congo. La cérémonie était patronnée par Florent Balamdamio, directeur de cabinet de la ministre de la Santé**

Depuis 2003, le Congo s'est engagé dans un partenariat avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, par la création du Comité de coordination nationale (CCN) qui assure l'élaboration et le suivi de ses programmes financés en République du Congo. Dans le cadre de la lutte contre ces trois pathologies, ainsi que le renforcement de son système de santé, le Congo vient de signer deux accords de subvention du nouveau cycle de financement courant mai 2018, pour un montant de global d'environ 18 millions de francs Cfa.

Ces financements visent un seul but, celui de construire un système de santé résilient et pérenne. *«Cela n'est possible que si nous arrivons à générer et collecter toutes données utiles et nécessaires pour la prise de bonnes décisions»*, a dit le directeur du comité de coordination nationale.

En effet, le système national d'information sanitaire est indispensable à la production des indicateurs nécessaires pour le suivi, l'évaluation et la planification des interventions en matière de santé.

Pour le directeur du CCN, malgré les efforts consentis, les performances de notre système national d'information sanitaire demeurent moins satisfaites, pour guider la prise des décisions, à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Cette application, DHIS-2 (district health information system) dans sa deuxième version, qui a démontré ses atouts dans le renforcement de système d'information sanitaire de bien d'autres pays arrive à point nommé».

Ce logiciel a été développé par l'Université d'Oslo, a démontré ses atouts dans le système d'information sanitaire de bons nombre de pays. D'où cet atelier destiné aux agents de la direction de l'information sanitaire. *«Il est de votre devoir de mieux s'approprier de cet outil qui vous permettra de collecter les données nécessaires afin de renseigner au mieux ce système afin de permettre aux autorités compétentes un éclairage suffisant dans la prise de bonnes décisions».*

Ouvrant les travaux de cet atelier, Florent Balamdamio s'est adressé aux bénéficiaires: *«Vous n'avez pas donc pas droit à l'erreur. Le choix qui a été porté sur vous est le témoignage de la volonté exprimée par le département à asseoir les bases qui vont servir une intégration parfaite du DHIS-2».*

KAUD

Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'OIF

«Je compte vraiment rester proche des Etats»

De passage à Brazzaville, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, a été reçue en audience par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, afin de se mettre d'accord sur la coopération entre son organisation et le Congo. *«Nous allons organiser bientôt une réunion de consultation entre l'OIF que je dirige et le Congo, membre très important de la Francophonie pour harmoniser les attentes du pays»*, a-t-elle déclaré.

Louise Mushikiwabo

J'ai remarqué avec le ministre que l'Afrique centrale devrait s'impliquer beaucoup plus dans l'organisation. Nous avons aussi parlé de la langue française, dans l'éducation et la nécessité de la pousser dans le domaine de la publication scientifique, donner de la valeur aux écrivains francophones. Le Congo compte de nombreux cerveaux littéraires, nous en avons parlé également. Je suis que de passage, je ne pouvais pas manquer l'occasion de ce bel échange surtout en cette saison de la Francophonie que nous avions célébrée à Paris comme vous l'avez célébrée ici au Congo, la journée internationale le 20 mars. C'est plus qu'une journée. Pour certains pays, c'est même des semaines voire un mois. En quelque sorte, je voudrai faire partie de cette célébration dans ce pays que j'aime», a-t-elle indiqué.

*Interro*gée sur les stratégies bâties pour que la langue française qu'elle défend puisse avoir de plus en plus de locuteurs, Mme Louise Mushikiwabo a rappelé qu'elle n'a pris ses fonctions qu'en début d'année. *«Je n'ai que deux mois et demi. Les priorités de la Francophonie et ma propre impulsion sont plutôt vers la jeunesse. Le rayonnement de notre langue, l'égalité entre hommes et femmes, le numérique qui est un aspect très important pour l'espace géographique. Je parle du continent africain qui est une grande partie de la Francophonie, 30 pays. C'est une population très jeune. Le numérique étant un outil très important peut rassembler plusieurs priorités de notre organisation: l'éducation, l'emploi, la préparation à l'emploi, l'innovation. Le travail qui va se faire sera plutôt un travail de focalisation, de passage à l'échelle pour qu'on puisse être plus visible et pertinent auprès des populations de nos Etats membres. C'est ce à quoi, je m'emploie. Je compte vraiment rester proche des Etats pour qu'on puisse travailler ensemble pour le bien de notre organisation»,* a précisé la secrétaire générale de l'OIF.

KAUD

Coup d'oeil en biais

Dans l'indifférence du Gouvernement, l'anniversaire des assassinats de Marien Ngouabi et Alphonse Massamba-Débat?

Certains Congolais s'interrogent sur l'indifférence du Gouvernement, selon eux, à l'occasion de l'anniversaire du double assassinat des Présidents Marien Ngouabi et Alphonse Massamba-Débat, respectivement le 18 et le 25 mars 1977. Le constat est que c'est devenu exclusivement l'affaire de leurs familles biologiques respectives et du Parti congolais du travail (PCT), pour ce qui concerne notamment le président Marien Ngouabi. Pourtant, la Conférence nationale souveraine de 1992 avait pris la décision de réhabiliter tous les anciens Chefs d'Etat que notre pays a connus. Les Congolais ne se rappellent plus quand ils ont vu des responsables du Gouvernement déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de ceux qui ont eu la chance d'avoir une sépulture. Le jeudi 18 mars 1993, le président Pascal Lissouba fit ce geste au mausolée Marien Ngouabi, en présence de plusieurs personnalités politiques de la majorité présidentielle et de l'opposition, ainsi que des membres du Gouvernement. De même le 5 mai 1993, à Madibou, au sud de Brazzaville, sur la tombe du premier Président de la République, l'Abbé Fulbert Youlou, mort en exil à Madrid (Espagne).

L'introuvable lieu de la sépulture d'Alphonse Massamba-Débat!

Se souvenir est un devoir. Quarante-deux ans après son exécution suivant la peine capitale prononcée contre lui, à la sauvette, par une cour martiale du temps du Comité militaire du parti (CMP), on ne connaît toujours pas le lieu où l'ancien président de la République Alphonse Massamba-Débat fut inhumé.

Radio-Congo Pointe-Noire paralysée depuis sept mois!

Le 26 août 2018, les auditeurs de Radio-Congo Pointe-Noire avaient été surpris par une brusque coupure du son sur leurs postes transistors. Une interruption provoquée par l'endommagement du matériel de la régie après l'effondrement de la dalle de la salle où elle était installée. Radio-Congo Pointe-Noire se trouve dans une zone marécageuse, une sorte de vasière souterraine. L'eau pénètre dans l'édifice. D'après une estimation, il faudrait environ 45 millions de francs CFA pour réparer les dégâts, y compris la réhabilitation des locaux et son adaptation à l'activité radiophonique. Les travailleurs se tournent donc les pouces depuis sept mois.

Télé-Congo Pointe-Noire n'émet pas non plus

Un malheur ne vient jamais seul, dit-on. Jeudi 14 mars 2019, les téléspectateurs de Télé-Congo Pointe-Noire ont été, à leur tour, surpris par une brusque coupure d'images sur leur petit écran, suite à une foudre ayant détruit une partie des installations. L'évaluation des dégâts n'est pas encore divulguée.

Une bourrasque a endommagé une dizaine de maisons à Abala

La localité d'Abala, dans les Plateaux, a été secouée mardi 19 mars 2019, par une bourrasque, suivie d'une pluie torrentielle. Les dégâts matériels sont importants. Des maisons ont particulièrement souffert de son passage. Elles ont perdu leurs toitures. Des murs se sont écroulés, des arbres ont été déracinés. L'ampleur des dégâts est telle que l'administrateur-maire de la communauté urbaine a lancé un vibrant appel à l'aide et à l'assistance du Gouvernement, des ONGS et des élus locaux, pour voler au secours des victimes de cette catastrophe. Dix familles se retrouvent sans abris.

Injustice dans la lutte contre les marchés parallèles à Talangaï?

Il y a quelques jours, la police était sur le terrain pour lutter contre l'installation anarchique des vendeuses et vendeurs sur les avenues goudronnées de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Elle s'est mise à disperser les commerces, n'hésitant pas à saccager les marchandises et des baraques, notamment à Mikalou et à Ngamakosso. L'action vise à dégager la voie et les trottoirs, pour ne pas gêner la circulation. C'était le début d'application de la délibération du Conseil municipal interdisant les marchés parallèles à Brazzaville. Reste maintenant à savoir si la même police se tournera du côté des autres marchés parallèles. L'envahissement des espaces publics est un phénomène étendu dans les villes.

CFCO: le feu n'est pas encore totalement éteint

Après la reprise du trafic il y a environ deux mois, les travailleurs du Chemin de fer Congo océan (CFCO) ont relancé la grève à Pointe-Noire qu'ils viennent de lever une fois de plus. Mais le trafic n'a pas toujours repris d'une manière générale, le temps de faire la toilette du chemin de fer envahi par les herbes. Pendant le débrayage, quelques travailleurs, mécontents de leur sort, se seraient permis de voler le matériel de l'entreprise. Ils ont été arrêtés et déférés à la maison d'arrêt de Pointe-Noire. Une mesure dissuasive pour ceux qui tenteraient de les suivre.

Sciences

Brazzaville abrite un Colloque international sur la Chimie face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique

«La Chimie face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique», tel est le thème du Colloque international sur cette science qui se déroule du 26 au 29 mars 2019 à Brazzaville. Il réunit 150 participants et est placé sous le haut patronage de Monsieur le Premier ministre de la République du Congo, le patronage de l'UNESCO, de l'Union africaine, et le parrainage du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Ce Colloque international dont le président du comité franco-panafricain d'organisation est le Pr Jean-Maurille Ouamba du Congo qui est également Secrétaire permanent de la société Chimique d'Afrique centrale et des Grands Lacs (SOCACGL) a pour objectifs entre autres de partager et promouvoir aussi largement que possible les connaissances et les conditions d'utilisation d'une chimie maîtrisée et responsable, de partager les connaissances et les pratiques de la chimie permettant de faire face aux défis sanitaires et environnementaux en Afrique, d'aborder spécifiquement ces thématiques dans différents contextes...

Les thèmes du colloque portent sur: ''La Chimie face aux défis sanitaires ruraux et urbains'': potabilité de l'eau, produits alimentaires, produits d'hygiène, lutte contre les vecteurs de maladie, stockage et contrôle sanitaire des denrées et produits, chimie des phyto-produits, etc.; ''La Chimie face aux défis et grands enjeux environnementaux ruraux et urbains''; ''Atelier sur le financement de la recherche développée par les jeunes chercheurs africains''; ''Gestion des risques et bonnes pratiques''; ''Développement des procédés et des entreprises''; ''Besoins de chimistes et de Chimie en Afrique; développement, diffusion des connaissances théoriques et pratiques de chimie''.

Pour assurer le succès du colloque, il est attendu un certain nombre de ressources humaines du monde et particulièrement de la France et d'Afrique, des chimistes français, chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, industriels, opérateurs économiques, représentants d'organisations internationales, etc. Aussi durant le colloque, il est prévu des stands d'exposition d'industriels, d'acteurs économiques Africains, des posters des scientifiques. Au premier jour du colloque, une session

Pr Jean-Maurille Ouamba

spéciale de présentation des posters, des stands et de leurs auteurs principaux sera organisée dans le but de valoriser ces auteurs.

Au cours de cette session, les auteurs devant leur affiche répondront aux questions éventuelles des participants. Le meilleur poster d'un jeune chimiste, tout comme la meilleure communication orale, seront nominés à l'issue d'un vote de tous les participants, organisé à une période donnée et primés lors de la cérémonie de clôture.

Pendant la préparation de ce colloque international, faut-il rappeler mention a été faite sur la surmédiatisation des effets néfastes de la Chimie, souvent liés à une mauvaise utilisation des produits chimiques occulte les nombreux apports de cette discipline d'une façon générale. Il est vrai que les produits chimiques peuvent présenter une dangerosité par leur toxicité ou leur agressivité et leur usage requiert des connaissances spécifiques permettant leur mise en œuvre dans des conditions contrôlées et sûres. C'est de la responsabilité des organisations académiques, des industriels, des chimistes de terrain associés aux experts des domaines utilisant la Chimie de fournir des enseignements, des formations théoriques et pratiques afin qu'elle soit utilisée avec discernement pour le bien de l'humanité.

De même, il a été créé l'association Chimistes Sans Frontières qui vise à promouvoir et à conduire grâce à l'appui de bénévoles et d'organisations scientifiques et techniques, des interventions de solidarité internationale lorsque le recours à des compétences de chimie est nécessaire.

Au terme des travaux, les actes de ce colloque international seront édités ainsi que les présentations et restitutions. Un numéro thématique des compte-rendu de Chimie de l'Académie des sciences sera assurée par le Comité scientifique.

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

La famille Kiakou a la douleur d'annoncer aux amis, connaissances et collègues, le décès de leur mère, sœur, tante, grand-mère, belle-mère, Véronique N'SIMBA MANTUADI, survenu, le 15 mars 2019, à Kinshasa (RD Congo) des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient à Brazzaville, au N°46 de la rue M'Poua Yves à La Base, arrêt la Fleur.

L'inhumation aura lieu au cimetière privé Ma Campagne, le samedi 30 mars, après la messe de requiem en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 11 heures, selon le programme ci-après:

Vendredi 29 mars

10h: Arrivée de la dépouille au Beach de Brazzaville
11h: Arrivée de la dépouille au domicile, sis rue M'poua Yves, N°46
11h20: Recueillement suivi de l'animation de la chorale de la paroisse Saint Michel de La Base

Samedi 30 mars

10h: Départ pour la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville
11h: Messe de requiem
13h: Départ pour le cimetière privé Ma Campagne
15h: Retour
16h: Fin de la cérémonie

Pour tout contact: 06 444 35 91

REMERCIEMENTS

Marie Nambou, Clément Matoumona, Maurice Biankounzou, Blaise Bikindou, Julienne Zonzika, Tsouba Nzouzi, Milandou Sayi et famille Mbembe remercient pour toute assistance morale, spirituelle, matérielle et financière: L'archevêque de Brazzaville, le secrétaire de la Conférence épiscopale du Congo, les abbés et les religieux, les grands séminaristes du grand Séminaire Emile Biayenda, la scholas populaire de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo, la direction et les travailleurs de l'Imprimerie Saint Paul, de La Semaine Africaine, les responsables militaires, la mutuelle APR, la mutuelle Amis MACEDO, la chorale Père Durand de Ndona Marie et la chorale Immaculée de Notre Dame du Rosaire, amis et connaissances suite au décès de Ferdinand BAFOUIDINTSONI «MAJOSKY, MONDZELE ,YA BAFER» , décédé le samedi 9 mars 2019 à Brazzaville et, enterré le samedi 23 mars 2019 à Nsinga Banana Nkoukou, district de Boko.

Ils demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Blaise BIKINDOU

Etude de Maître Sylvert Berenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P.: 13.273/Tél.: (242) 05 522.96.23/06 952.17.26/E-mail: skympassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

INEO ENERGY & SYSTEMS

Société en nom collectif
Au capital de deux millions deux cent trente-six mille six cent trente (2.236.630) Euros
Siège Social: 23, rue du Général Valerie André - 78140 Vélizy - Villacoublay, Versailles, France. RCCS: 419173364

SUCCURSALE AU CONGO
Immeuble ARC, 9e étage, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
RCCM 13 B 4386

CLOTURE ET DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SUCCURSALE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 06 novembre 2018, reçu en dépôt par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, dûment enregistré à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 14 décembre 2018, sous Folio 231, Numéro 254, les associés de la société INEO ENERGY & SYSTEMS, société en nom collectif au capital de deux millions deux cent trente-six mille six cent trente (2.236.630) Euros, dont le siège social est sis 23, rue du Général Valérie André - 78140 Vélizy - Villacoublay, Versailles, France, immatriculée au registre du
commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 419173364, ont décidé de clore la succursale au Congo «INEO ENERGY & SYSTEMS», de procéder à toute formalité, résiliation, résolution ou liquidation en découlant.

Aux termes du même procès-verbal, l'Assemblée Générale autorise le Cabinet d'Audit et Conseil en Gestion (CACOGES), domicilié Résidence le Flamboyant, Eucalyptus Bâtiment n° 2e étage – B.P.:113- Brazzaville, au Congo, à accomplir toutes les formalités légales et autres formalités liées à la clôture de ladite Succursale, en conformité avec la législation en vigueur.

Dépôt légal a été effectué le 14 décembre 2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 18 DA 662.

Les formalités d'inscription modificative suite à cette dissolution ont été accomplies le 14 décembre 2018 au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, sous le numéro M2/18-1351.

Pour insertion légale,
Maître Sylvert Berenger KYMBASSA BOUSSI.

MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION
CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

DIRECTION GENERALE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

N°0013/MSP/CNTS/DG/CGMP/019

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES N°001/MSP/CNTS/DG/CGMP/SP-2019

Dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2019, le Centre National de Transfusion Sanguine va effectuer les paiements au titre des marchés, pour l'acquisition des fournitures suivantes:

1- Un (1) automate d'immunohématologie et accessoires électroniques;
2- Quatre (4) centrifugeuses à poches;
3- Quatre (4) agitateurs des plaquettes;
4- Quatre (4) séparateurs automatiques;
5- Quatre (4) soudeuses à connexion stérile.

Les avis spécifiques d'appel d'offres relatifs à ces marchés seront publiés à partir du mois de mars 2019, dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics et dans bien d'autres journaux nationaux de grande diffusion.

Fait à Brazzaville, le 26 Février 2019.

Le Directeur Général,

Dr Serge Oscar MOKONO

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Coopération

Mettre en place un nouveau plan cadre d'assistance d'aide au développement

En vue de redonner un nouvel élan au développement économique du Congo et dans le cadre de l'accélération des réformes amorcées par les Nations Unies adoptées par les pays membres, un nouveau plan cadre d'assistance d'aide au développement (UNDAF) couvrant la période de 2020-2024 a été mis en place d'un montant global de plus de 126 milliards de F.Cfa: 31,53% du coût global, sera attribué aux activités de renforcement de la gouvernance, 40,29% à la valorisation du capital humain et 28,16% relative à la diversification de l'économie congolaise.
Les cérémonies de signatures du document se sont déroulées

Photo de famille après la signature

en deux phases: lundi 18 mars 2019 par les agences du système des Nations Unies: PNUD, FAO, PAM, HCR, UNICEF, UNESCO, d'une part, et placée sous la supervision de M. Antony Kwaku Ohemeng Boamah, coordonnateur résident des Nations Unies, et mardi 19 mars entre le Gouvernement congolais représenté par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale et les agences du système des Nations Unies, représentées par Antony Kwaku Ohemeng Boamah, d'autre part.
Le système des Nations Unies veut aider le Congo pour son développement économique pendant les cinq prochaines années. Il s'agit de concrétiser les Objectifs de développement durable (ODD) 2020-2024 qui intègre trois priorités: Développement du capital humain, avec pour priorité, la santé, l'éducation et l'environnement pour le bien-être de la population; la création d'emploi, la réduction des inégalités et la diversification de l'économie congolaise. *«Notre plan qui prendra fin cette année s'est heurté à des difficultés de financement à cause de la conjoncture économique qui frappe certains pays. Sur le montant global du plan, 10% viendront des Nations Unies et 90% à mobiliser par les partenaires. Le Congo, pays à revenu intermédiaire doit fournir des efforts pour financer les activités des agences du système des Nations Unies. Pour la mise en œuvre de ce plan cadre, la FAO mettra un accent particulier sur l'agriculture, la pêche et l'élevage. L'UNICEF quant à elle, portera son dévolu sur l'enfant à travers la santé de la mère et de l'enfant, la vaccination, l'éducation, l'eau potable, l'assainissement et l'environnement»*, a assuré Anthony Kwaku Ohemeng Boamah.
Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a indiqué que ce plan cadre s'inscrivait dans la perspective de voir le Congo se doter d'un arsenal juridique visant à revitaliser l'aide au développement. *«C'est un document qui s'arrime sur les priorités du Gouvernement contenues dans le plan national de développement (PND) 2018-2022. Cependant, trois plans cadre d'aide sont à mettre à l'actif: 2009-2013; 2014-2018; 2018-2022 (déjà réalisés et en cours d'exécution). D'ici à l'horizon 2024, les populations congolaises bénéficieront d'un système de gouvernance améliorée au plan institutionnel. Ce plan national de développement initié par le Gouvernement vise à améliorer la gouvernance, valoriser le capital humain et travailler pour la diversification de l'économie congolaise»*, a-t-elle dit.
Pour les Nations Unies, a poursuivi la ministre du Plan, la meilleure manière est de travailler sur dix-sept objectifs de développement durable pour être conforme à ceux retenus dans le PND. *«Ce sont là, les ambitions affichées par l'agenda 2021-2030 dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). A travers ce nouveau plan cadre d'assistance d'aide, le système des Nations Unies apporte l'expertise technique à hauteur de 10% et le Gouvernement du Congo participe à hauteur de 90% tout en sollicitant l'aide de tous ses partenaires. Les bénéficiaires de ce plan cadre qui ne sont autres que les populations défavorisées des départements de la Likouala avec l'afflux massif des réfugiés et le Pool où l'on dénombre plusieurs déplacés, afin de leur permettre la mise en œuvre et la relance des activités économiques. Il s'agit des populations rurales, des peuples autochtones, des personnes vivant avec handicap, les déplacés et les réfugiés»*, a souligné Mme Ebouka-Babackas
Pour que ce plan connaisse un succès en termes de moyens financiers, le Gouvernement devra mettre tout en œuvre pour que les partenaires internes et externes s'intéressent au PND en apportant leur contribution financière ou technique.

Pascal BIOZI KIMINOU
et Lauraine YOKA *(stagiaire)*

Qui me répondra?

Les légumes dans les grandes agglomérations du Congo tendent à entrer dans la catégorie des denrées luxe, tellement leurs prix flambent. Comment enrayer la tendance et garantir de quoi se nourrir aux ménages modestes?

Diane Mambou (Talangai, Brazzaville)

Finances

Améliorer la conjoncture pour plus de vigueur à la croissance

Le comité monétaire et financier national a réuni ses membres lundi 18 mars 2019 à sa première session ordinaire au titre de l'année 2019. Cette session a succédé, aussitôt, à celle du conseil national du crédit, la première aussi de cette année. Les conclusions de ces deux instances ont dégagé une amélioration de la conjoncture économique congolaise, sous l'effet principalement de la bonne orientation des activités du secteur pétrolier. Cependant, le secteur non pétrolier reste déprimé. Mais, les banques sont demeurées relativement résilientes en 2018, nonobstant la situation économique difficile du pays. A ce titre, les perspectives entrevoient un taux de croissance estimé autour de 1,2 % en 2019.

Les membres en plein travaux

Les membres de ces deux réunions ont passé en revue un certain nombre des sujets relatifs aux évolutions qui ont marqué la croissance économique internationale et nationale au cours de la période récente, ainsi que les perspectives à court terme. Sur le plan national, les deux instances se sont appesanties essentiellement sur la conjoncture économique, la situation des banques et de la microfinance, ainsi que le financement de l'économie. Après une analyse approfondie, les membres des deux sessions ordinaires, en appréciant la conjoncture économique, ont constaté une embellie de l'économie. Elle est en bonne voie de la reprise. Selon les estimations de la BEAC, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 1,9 % en 2018, contre moins 2,7 % en 2017. Au plan international, les membres ont relevé que la dynamique de la croissance économique observé au cours des trois premiers trimestres de 2018 a été ralentie au quatrième trimestre. Elle a été affectée par les tensions commerciales et les incertitudes monétaires. Selon le FMI, la croissance du PIB mondial s'est établie à 3,7 % au terme de l'année 2018, contre 3,8 % en 2017 et devrait connaitre un léger ralentissement en 2019, à 3,5 %.
Les résultats du comité monétaire et financier national sont rassurants ; l'économie congolaise devrait poursuivre son redressement en 2019, avec un taux de croissance du PIB réel de 1,2 %, grâce essentiellement aux performances favorables attendues du secteur pétrolier estimées autour de plus de 3, 8 % et du secteur non pétrolier à plus de 0,1 %. A son tour, le conseil national du crédit, après l'examen des modalités de financement de l'économie nationale en 2018, a noté une diminution de l'encours des crédits bancaires bruts à 1.242,5 milliards de francs Cfa, soit 6,2 %. Cet encours a été affecté par la morosité du secteur hors pétrole. Sur le marché des capitaux de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le trésor public a levé 67,2 milliards de francs Cfa en 2018, contre 22 milliards de francs Cfa en 2017. Il a été signalé que l'économie a bénéficié des entrées brutes de capitaux extérieurs pour un montant de 4.429,8 milliards de francs Cfa. Malheureusement, ces capitaux ont été en chute de 55,3 % par rapport à 2017, du fait de la fin des travaux de développement du champ pétrolier de MOHO-NORD.
Concernant la dette, Michel Dzombala, directeur national de la BEAC, au terme des travaux, a affirmé que le Congo a réalisé des efforts importants qui permettent aujourd'hui de constater une amélioration de son niveau d'endettement autour de 80 % du PIB. Il y a quelques années, il se situait autour de 110, 115 et 120 %.

Philippe BANZ

Association Femme Modèle

Contribuer à la réduction de la pauvreté par l'autonomisation des femmes

La présidente de l'association Femme modèle et coordonnatrice de Women'activity awards, Mildred Moukenga, dans une conférence de presse animée vendredi 22 mars 2019, a annoncé la tenue de la 5e édition Women'activity awards sur l'autonomisation des femmes victimes de violences conjugales le vendredi 29 mars prochain. Pendant cette 5e édition, sur les 15 femmes retenues cette année, 4 d'entre elles vont tenter de gagner le trophée de la défense d'un projet dans la langue de son choix devant un jury.
Women'activity awards est un programme lancé par l'association en 2013 dans le but de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'autonomisation des femmes. Placée sur le thème: *«Insertion et renforcement des capacités des victimes de violence sexo-spécifique»*, la 5e édition Women'activity awards vise à promouvoir l'autonomisation des femmes rurales par l'élimination de la pauvreté et de la faim dans le développement et d'améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants dans les milieux ruraux et urbains: à favoriser l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, aux sciences et aux technologies.

Mildred Moukenga

D'après un sondage réalisé par l'association Femme modèle, deux victimes sur trois continuent d'être dans une relation malgré la violence à cause de la précarité de leur situation sociale.
«Lorsque nous avons créé cette association, le but était d'aller sur le terrain, de faire un état des lieux et de savoir ce qui se passe dans le milieu des femmes parce que notre cible est la femme défavorisée et celle qui est dans les milieux ruraux. Pour atteindre cet objectif, il nous a fallu un programme Women'activity awards dès la première année. Nous nous sommes intéressés aux mères célibataires sans emploi, parce qu'elles n'avaient pas l'opportunité de bénéficier de certaines actions des organisations qui sont en charge de la lutte contre la pauvreté. Les jeunes filles, les femmes et les enfants bénéficient de notre programme», a souligné la coordonnatrice de Women'activity awards.
La particularité de cette 5e édition est qu'elle vise surtout l'amélioration des compétences en gestion de petites structures et le coaching personnel pour redonner la confiance de soi aux femmes victimes de violences de tout genre: psychologique, physique, morale et verbale.
Une cinquantaine de femmes dont l'âge varie entre 28 et 60 ans ont été identifiées pendant la campagne de sensibilisation et les descentes sur les lieux publics. Elles bénéficieront de formations qualifiantes ainsi que d'un accompagnement financier de 200.000 FCFA.
Mildred Mukenga a exhorté les femmes à dénoncer toutes les violences qu'elles subissent; *«nous les orienterons sur les activités à entreprendre pour gagner le financement et à se prendre en charge. Nos activités portent sur l'agroalimentaire autour de la transformation et de la production des produits agricoles, ceci pour valoriser nos produits locaux»*, a-t-elle indiqué.
Depuis son lancement, Women'activity awards a déjà aidé à se prendre en charge 300 femmes par groupements et 50 individualités.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Entrepreneuriat

Léa Bertille Bantsimba: Aider les jeunes femmes à se prendre en charge

Puéricultrice de carrière, Mme Léa Bertille Bantsimba, s'est convertie en promotrice et directrice générale de la société Kani Global Solutions depuis 2017. Elle a un master en gestion de ressources humaines. Sa société se concentre sur la formation des femmes en les aidant à se prendre en charge elles-mêmes ainsi que leur famille. Kani Global Solutions a plusieurs objectifs, dont le renforcement des capacités en ressources humaines pour le développement personnel, social et professionnel. Mme Léa Bertille Bantsimba encadre des jeunes filles mères en cuisine africaine et européenne, des techniciens de surface. Sa population cible est la jeune-mère désœuvrée qui veut apprendre à entreprendre et les femmes au foyer pour améliorer la qualité de leur rôle en tant que maîtresses de maison (apprendre à gérer la maison, équilibrer le budget et les dépenses, savoir nettoyer les appareils ménagers, cuisiner, dresser la table et faire le lit).

Léa Bertille Bantsimba

A partir du 2 mai prochain, Mme Bantsimba organise une formation professionnelle et qualifiante de 3 mois à travers des modules en économie et travaux domestiques, hygiène et assainissement, cuisine africaine et européenne, nutrition, secourisme, éthique et valeurs professionnelles, accompagnement des personnes malades et du 3e âge et communication interpersonnelle. Les inscriptions prennent fin le 20 avril prochain. A la fin de la formation, un certificat sera délivré à l'apprenant et la société Kani Global Solutions l'accompagnera dans sa recherche d'emploi.
«*Les femmes ne doivent pas désespérer. Pour entreprendre, il faut d'abord avoir l'idée et les objectifs à atteindre. Le rêve devient une réalité lorsqu'on a des idées. Malgré les circonstances de la vie, la femme doit aller de l'avant et ne doit pas baisser les bras; elle doit faire quelque chose. Celle qui le veut, le peut aussi; il faut concilier la volonté et la persévérance»*, exhorte Mme Léa Bertille Banstimba.
Passionnée depuis son enfance à aider la jeunesse à se prendre en charge et les jeunes filles à se développer, son inspiration vient de sa tante qui fut une femme battante qui savait tenir son foyer et, de son mari qui l'encourage toujours à aller de l'avant. La vision de Kani Global solution est de donner des emplois aux jeunes.
Rigoureuse dans le travail, Léa Bertille est née Sabout. Elle est mariée et mère de 4 enfants.

A. N'K-K.

Erosions

Mettre en place des solutions durables pour le drainage des eaux urbaines

Suite à la visite en septembre 2018 de la ville de Brazzaville et celle de Kintélé touchées par les érosions par Marck Weinhold et Michael Furniss, deux experts en érosion des Etats Unis, Stella Mensah Sassou-Nguesso, députée-maire de Kintélé avait demandé à l'ambassade des USA au Congo, à travers le service forestier américain, de fournir des recommandations sur le traitement et la prévention du ravinement catastrophique résultant de l'urbanisation tant planifiée que non planifiée.

Une érosion en progression

C'est ainsi que Marck Weinhold et Michael Furniss ont animé une vidéo-conférence mercredi 21 mars 2019 depuis les Etats Unis pour faire la restitution du rapport de la mission d'assistance technique pour prévenir et contrôler les érosions en République du Congo, précisément dans les villes de Kintélé et de Brazzaville. C'était en présence de Stella Mensah Sassou-Nguesso mairesse de Kintélé, Matthew V. Cassetta, chef de mission adjoint et d'autres cadres congolais.

De l'étude menée par les deux experts, il ressort que la menace que représente l'érosion est très grave, urgente et existentielle pour de vastes secteurs à Brazzaville et à Kintélé. Sans mesures adéquates pour contrôler la cause de l'érosion, à savoir les eaux de ruissellement excessives à cause du développement, ces villes continueront de subir des pertes de vies, de terres et d'infrastructures dévastatrices et irréversibles.

Les réseaux de ravins s'étendent de manière exceptionnelle, ce qui signifie que toute nouvelle paroi verticale de ravin offre le relief propice à la formation d'un ravin tributaire des eaux qui y sont acheminées. D'ici quelques décennies, d'importants secteurs de ces villes pourraient être perdus.

D'après les experts, la prévention du ravinement et la restauration des sites érodés nécessitent la prise de mesures pour: traiter les surfaces compactées et imperméables afin d'augmenter l'infiltration; rendre inefficace l'intensité des pluies en recueillant et stockant l'eau de pluie résiduelle provenant des toits ou d'autres surfaces imperméables; veiller à ce que les voiries ou canaux de drainage n'augmentent pas par inadvertance la zone de drainage effective en détournant des eaux lointaines vers une zone non stabilisée pour leur absorption; insister davantage sur l'élaboration de règlements applicables liés à la planification du développement incluant des plans de gestion des eaux pluviales pour contrer le ruissellement des eaux urbaines en toute sécurité alors que l'urbanisation des régions périphériques de Brazzaville et Kintélé se poursuit.

Si les conditions d'infiltration des eaux dans le sol et de rétention des eaux pluviales ne peuvent être améliorées, il faut construire des structures de drainage renforcées afin de détourner les eaux de ruissellement recueillies vers des lieux stables, à zone proche de la plaine inondable du fleuve congo. *«Lorsque l'eau est recueillie dans un caniveau de drainage ou un fossé, elle doit être gérée jusqu'à une zone stable à faible déclivité. Un phénomène de ravinement se produit toujours lorsqu'un volume important d'eau recueillie se déverse sans contrôle sur une pente non protégée. Etant donné que les réseaux renforcés de drainage en béton sont conçus pour permettre l'écoulement de larges volume d'eau, leur défaillance aura de graves conséquences. Il est donc essentiel de les inspecter régulièrement, de les entretenir et de les nettoyer pour s'assurer de leur bon fonctionnement»*, ont mentionné les experts Marck Weinhold et Michael Furniss.

Ils ont recommandé que tous les secteurs de la société, du Gouvernement local aux ménages individuels, participent à la conception et à la mise en place de solutions durables pour le drainage des eaux urbaines et la lutte contre l'érosion. Ils ont aussi par ailleurs encouragé les travaux fournis par les experts congolais, MM Louembe et Nzila, qui ont fourni des mesures préventives et curatives de l'érosion.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: secretariatoffice14@gmail.com -
98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex-«BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages-Pointe-Noire — Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes de l'extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier no RCCM CG/PNR/15 B 632, du 30 Septembre 2015, il a été immatriculé une Société commerciale aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: «GLOBAL AUTOMATION SOLUTION & SERVICES»;

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Associé Unique: Monsieur Mouhssine JAAFARI;

Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA de cent (100) parts de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale;

Siège social: N° 29, rue d'ATALI, Centre-ville Pointe-Noire - République du Congo;

Objet social: Système d'intégration; EPPC (Engineering procurment construction & commissionning); Service après-vente et maintenance; Mise à disposition du personnel dans le domaine l'instrumentation et le control commande; Audit et conseil dans les domaines de l'instrumentation et de l'ICSS; le négoce la formation.

Durée: (99) années, à compter de son immatriculation;
R.C.C.M: numéro CG/PNR/15 B 632.

Pour avis,
Le Notaire.

Projet Lisungi

Donner aux bénéficiaires la possibilité d'exercer une activité productive

Le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a organisé du 20 au 21 mars 2019 un atelier de formation des acteurs impliqués dans le Programme activités génératrices de revenu (PAGR), dans le cadre de la mise en œuvre du projet Lisungi-système de filets sociaux. C'est Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire qui a ouvert les travaux en présence de son collègue Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel et de Lionel Cafferini, directeur de l'Agence française de développement au Congo (AFD). L'atelier visait l'appropriation du manuel de procédures du PAGR et de l'applicatif de gestion.

Nicéphore Fylla Saint-Eudes, Antoinette Dinga-Dzondo et Lionel Cafferini

Vue de l'assistance

Pour cette année, Lisungui prévoit de soutenir 8000 projets. Mme Antoinette Dinga-Dzondo a signalé que plus de la moitié de la population congolaise vit en dessous du seuil de pauvreté dont l'incidence est passé de 65% à 75% entre 2005 et 2011. Elle est plus accentuée au sein de certaines franges de la société. C'est notamment, a-t-elle dit, le cas des personnes âgées chefs de ménage, des personnes vivant avec handicap, des populations autochtones, des enfants de la rue, des adolescentes et filles-mères, cibles principales du projet Lisungi.

Depuis sa mise en œuvre en 2014, le projet Lisungi-système des filets sociaux a concentré son action sur le transfert monétaire direct et conditionnel à l'éducation, à la santé et à la construction du Registre social unique (RSU).

«Si certains bénéficiaires actuels s'en disent satisfaits, le Gouvernement estime pour sa part qu'il faut aller plus loin. Prendre en compte la nécessité de s'inscrire dans une dynamique de long terme, en dépassant le seuil des transferts monétaires directs, pour viser l'accroissement de la productivité et de l'accès au crédit; aller plus loin, c'est promouvoir l'autonomisation en donnant aux bénéficiaires les possibilités d'exercer des activités productives qui améliorent substantiellement leurs revenus, le tout, assorti d'un accompagnement technique et financier en vue de garantir la pérennité desdites activités et améliorer pour chacun la situation socioéconomique», a déclaré Antoinette Dinga-Dzondo.

Les chefs de circonscriptions d'action sociale, les responsables d'associations locales et ceux chargés du suivi-évaluation, pendant deux jours ont validé le manuel de procédures du PAGR et de l'applicatif de gestion. Ces outils permettront de donner un maximum d'indications sur la responsabilité de chacun.

Les activités au PAGR sont l'agriculture, l'élevage, la pêche artisanale, l'artisanat, le petit commerce et tout autre métier de services. Le Programme activités génératrices de revenu (PAGR) va couvrir les localités comme Brazzaville (Makélékélé, Bacongo, Moungali, Talangai, Mfilou, Madibou, Djiri); Pointe-Noire (Mvoumvou et Loandjili); Cuvette (Oyo et Makoua); Plateaux (Gamboma et Ngo); Pool (Nganga-lingolo, Goma-tsé-tsé) et Niari (Dolisie 1 et Dolisie 2).

A. N'K-K

14e session ordinaire de la CEMAC à N'Djamena (Tchad)

Paul Biya prend la tête de l'institution

La 14e session ordinaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) s'est tenue le 24 mars 2019 à N'Djamena, au Tchad. Trois chefs d'Etat, le Tchadien Idriss Déby Itno hôte du sommet, Denis Sassou-Nguesso du Congo et Faustin Archange Touadera de Centrafrique étaient présents, ainsi que les trois chefs de gouvernement du Gabon, du Cameroun et de la Guinée équatoriale qui ont représenté leurs pays.

Les dirigeants de la CEMAC présents au sommet de N'Djamena

A l'issue de la rencontre, les dirigeants de la CEMAC ont désigné le président camerounais Paul Biya à la tête de leur organisation. L'an prochain, c'est son pays qui accueillera le 15ème sommet ordinaire de la CEMAC.

Président sortant, Idriss Déby Itno a invité les Etats membres à s'acquitter de leurs arriérés pour la bonne marche de l'institution, et a salué les avancées significatives enregistrées par l'organisation sous-régionale. Pour lui, le taux de croissance qui est en constante hausse au niveau des Etats membres est le fruit des réformes audacieuses engagées. De 0,2% en 2017, ce taux de croissance est passé selon les experts à 3,2% cette année et devrait atteindre 3,5% en 2020, malgré la situation économique difficile au sein des six Etats de la communauté.

Idriss Déby Itno a attiré l'attention des institutions communautaires sur la gestion rationnelle et transparente des ressources mises à leur disposition, et les a exhortées à faire de la bonne gouvernance leur crédo. Il a également tiré la sonnette d'alarme par rapport au faible recouvrement des ressources de la communauté, qui hypothèque les performances attendues de l'espace.

Pour lui, le renforcement des réformes s'impose pour relancer fortement la croissance et offrir des perspectives meilleures aux populations de l'espace notamment les jeunes et les femmes. Il a une fois encore soutenu que l'intégration économique et la libre circulation des personnes et des biens sont intrinsèquement liées à la sécurité qui doit être préservée et défendue, dans la solidarité, par tous les Etats membres de la CEMAC.

L'une des conclusions majeures de ce sommet qui a eu pour thème: «Redynamiser l'intégration régionale et restaurer la sécurité en zone CEMAC pour le renforcement des réformes économiques» est d'appuyer le Congo et la Guinée équatoriale pour leur entrée en programme avec le Fonds monétaire international (FMI). Ils sont les deux derniers à ne pas encore avoir satisfait aux conditions de l'institution financière.

La 15ème session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEMAC l'an prochain se tiendra à Yaoundé, au Cameroun, sous l'égide de Paul Biya qui désormais préside aux destinées de l'institution. Grand absent à la rencontre de N'Djamena, le président gabonais Ali Bongo, convalescent, qui a regagné Libreville samedi 23 mars après une longue absence.

Aristide Ghislain NGOUMA

Gabon

Ali Bongo de retour au pays

Le président gabonais est rentré définitivement dans son pays samedi 23 mars 2019 après une longue convalescence au Maroc. Il y séjournait après un accident vasculaire cérébral (AVC), qui l'avait frappé le 24 octobre 2018 en Arabie saoudite. Visiblement affaibli par la maladie, Ali Bongo a été accueilli par une foule en délire.

Le président Ali Bongo Ondimba et Rose Christiane Ossouka Raponda

Les Librevillois se sont déplacés en masse pour accueillir et surtout pour voir leur président. *«On l'a vu, il est bel et bien vivant. Facebook et le mensonge des sosies, c'est terminé»,* a lancé un des supporters du président Bongo. Mais très peu de Gabonais l'ont vu descendre de l'avion. Lorsqu'il est sorti de l'aérogare, le président gabonais, qui s'appuie sur une canne, a tenté de s'approcher de la foule avant de revenir s'engouffrer dans son véhicule de commandement avec son épouse Sylvia.

C'est à travers les vitres baissées que beaucoup de Librevillois ont aperçu le couple présidentiel dont le cortège roulait très lentement. Ali Bongo a par la suite rejoint sa résidence privée de la Sablière. Son cabinet reste cependant muet sur son agenda. Dans son compte tweeter, le président gabonais a remercié les populations de Libreville pour leur accueil chaleureux. *«Je tiens à nouveau à remercier les dizaines de milliers de Gabonais venus m'accueillir hier à l'occasion de mon retour. C'est avec une volonté et une énergie décuplées que je poursuis ma mission au service de notre pays. Une nouvelle étape du septennat s'ouvre»,* a-t-il indiqué.

Fort des progrès considérables, les médecins ont estimé, cinq mois après, que le chef de l'Etat pouvait désormais poursuivre sa rééducation au Gabon.

La dernière apparition publique d'Ali Bongo avait eu lieu le mois dernier dans les quartiers populaires de la capitale gabonaise. La présidence de la République gabonaise a tenu à remercier le Royaume chérifien pour son hospitalité et tout particulièrement Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ce retour intervient alors que l'opposition appelle la Cour constitutionnelle à déclarer la vacance du pouvoir.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

RD Congo

Les leaders de Lamuka réaffirment leur volonté de travailler ensemble

Après trois jours de réunion la semaine écoulée dans la capitale belge, Bruxelles, les leaders de la coalition congolaise Lamuka sont finalement parvenus à une position commune sur le futur de leur groupement. Jean-Pierre Bemba, Martin Fayulu, Freddy Matungulu, Adolphe Muzito et Moïse Katumbi, arrivé à Bruxelles pour la dernière journée, étudieront les possibilités de transformer la coalition électorale en une plateforme politique.

Les cinq leaders de la coalition Lamuka-

Le dernier jour de la réunion, les leaders de Lamuka avaient donné rendez-vous à la presse à 15h30. Ils ont eu besoin de quatre heures supplémentaires pour accorder leurs violons. Mais ils ont fini par se présenter, tous les cinq, ensemble, unis. Moïse Katumbi, le grand absent des jours précédents, avait fait le déplacement pour la lecture du communiqué final.

Dans cette déclaration en neuf points, les cinq leaders réaffirment leur volonté de travailler ensemble, et de transformer la plateforme électorale en coalition politique. *«Nous ne sommes pas dans le pouvoir, nous ne sommes pas dans la gestion, nous sommes en dehors, mais dans les jours qui viennent, vous allez avoir un détail et un descriptif de l'organisation et de la restructuration de Lamuka dans ce cadre»*, a affirmé Jean-Pierre Bemba. Pas sûr donc que Martin Fayulu continue de diriger cette coalition réformée. Quid d'un éventuel dialogue avec Félix Tshisekedi, un point de discorde entre les leaders? *«Félix, c'est un frère, le problème qui est là c'est qu'il faut d'abord décortiquer le mal, et le mal c'est quoi dans notre pays, pourquoi le pays n'avance pas, pourquoi y a-t-il eu fraude? Le mal c'est Kabila»*, a martelé Moïse Katumbi. Un fait soulage cependant, les militants, qui ont envahi la salle de conférence de presse; les leaders n'ont pas signé l'arrêt de mort de Lamuka sous peu, comme certains le redoutaient.

M.M.M.

Cameroun

Le Pape préoccupé par la crise dans les régions anglophones

La crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun prend chaque jour des proportions qui inquiètent. Des déplacements massifs des populations fuyant leur pays y sont observés. Le Pape François qui suit attentivement la situation souhaite des solutions justes et pacifiques à la crise. Il a dépêché lundi 18 mars 2019, Mgr Julio Murat, Nonce apostolique au Cameroun et en Guinée Equatoriale, qui a été reçu en audience à Yaoundé par le président Paul Biya. Le représentant du Saint-Père était porteur d'une lettre du Pape François au président camerounais.

Mgr Julio Murat et le président Paul Biya pendant leur entrevue

La contribution du Pape François à la résolution de la crise dite anglophone a ravivé l'espérance d'une majorité des Camerounais qui souhaitent un retour à la paix. La lettre du Pape vient appuyer l'action de l'épiscopat du pays qui a déjà mené différentes actions pour faire entendre sa voix sur ces tensions politiques qui sévissent dans le pays, et qui ont provoqué dans les régions concernées, le déplacement de près de 437 000 personnes. L'épiscopat camerounais a toujours soutenu que la violence ne sera jamais une solution, et que le chef de l'Etat et ses collaborateurs puissent initier et promouvoir des actions justes, pacifiques, à portée réparatrice et réconciliatrice. Des dizaines de milliers de personnes fuient vers le Nigeria.

Le 15 mars 2019, les chefs traditionnels du Sud-ouest ont appelé à la cessation des hostilités, en invitant les sécessionnistes à sortir des brousses pour donner une chance à la paix et la priorité au vivre ensemble. Ils ont demandé au gouvernement de réhabiliter les industries aujourd'hui détruites comme la Cameroon development Corporation (CDC) et la plantation de la filière huile de palme (PAMOL) ainsi que l'hôpital de district de Kumba qui avait été incendié dans la nuit du 10 février 2019. Depuis le début de la crise, les industries font face aux attaques répétées des milices sécessionnistes. L'une des conséquences de la crise qui frappe les deux régions anglophones, sur la paralysie de l'économie du Cameroun.

A.G.NG.

DIABLES ROUGES, EN AVANT POUR LA VICTOIRE !

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592 033 401 RCS NANTERRE

ZIMBABWE / CONGO
DIMANCHE 24 MARS sur CANAL+ SPORT 2

CANALPLUSCONGO

LES BOUQUETS CANAL+

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
NOTAIRE
46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage
Centre - ville – Brazzaville / E-Mail: lockochantal@yahoo.fr / BP: 1542 /
Tél: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «DAPI GROUP INVESTMENT CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de CENT MILLIONS (100 000 000) de francs CFA
Siège social: 46, avenue William Guynet, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du vingt-cinq février deux mil dix-neuf (25/02/2019), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société Anonyme dénommée «DAPI GROUP INVESTMENT CONGO» enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le vingt-sept février deux mil dix-neuf (27/02/2019), folio 038/7, numéro 200, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: «DAPI GROUP INVESTMENT CONGO».

Forme sociale: Société Anonyme (S.A.) avec Conseil d'Administration.

Actionnaires:
- La société «DAPI GROUP OF COMPANIES LIMITED», représentée par
Monsieur ISSA Ndangi Mansilulu; - Monsieur MAHOUNGOU René; - Monsieur KISEMA NSEYELO Alain; - Monsieur TSAMOUKOUNOU Alphonse Freycinet; - Madame ABERRE Bénédicte Patricia; - Monsieur MAFINA MAHOUNGOU Emmanuel; - Monsieur MBOUMA Hermann Dominique Aimé; - Monsieur NGANGA KOUBEMBA Anaclet Géraud.

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLIONS (100 000 000) de francs CFA. Il est divisé en DIX MILLE (10 000) actions de DIX MILLE (10 000) francs CFA chacune, souscrites et libérées au quart, attribuées aux actionnaires en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 46 de l'avenue William Guynet, Centre-ville (République du Congo).

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
- Investissement; - Micro finance de la deuxième catégorie; - Industries; - Exploration, exploitation et distribution de produit pétrolier; - Création d'un comptoir de minerais; - Technologies; - Transports; - Génie-civil (ITPR); - Immobilier, expertise et financement; - Transfert de fonds, et change; - Exploration, exploitation et commercialisation minière; - Exploitation et transformation forestière; - Formations professionnelles diverses.

Immatriculation: La S.A. «DAPI GROUP INVESTMENT CONGO» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B14-00007 du huit mars deux mil dix-neuf (08/03/2019).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Conseil d'Administration: Le Conseil d'Administration est composé de quatre (4) membres, à savoir:
- La société «DAPI GROUP OF COMPANIES LIMITED», représentée par Monsieur ISSA Ndangi Mansilulu; - Monsieur MAHOUNGOU René;
- Monsieur KISEMA NSEYELO Alain; - Monsieur TSAMOUKOUNOU Alphonse Freycinet.

Administration et Direction de la société: Aux termes d'un procès-verbal de la première réunion du Conseil d'Administration en date du premier mars deux mil dix-neuf (01/03/2019), enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé à la même date, folio 040/11, numéro 224, Monsieur ISSA Ndangi Mansilulu a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration, Messieurs MAHOUNGOU René et KISEMA NSEYELO Alain ont été nommés respectivement en qualité de Directeur Général et Directeur Général Adjoint.

Commissariat aux comptes: Le Cabinet d'expertise comptable et fiscale «DELOITTE TOUCHE TOHMATSU» S.A a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire et le Cabinet d'expertise comptable et fiscale «ERNST & YOUNG» en sigle «E & Y» en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

POUR AVIS

Maître Ch. Josiane LOCKO - MAFINA

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
NOTAIRE
46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage
Centre ville – Brazzaville
E-Mail: lockmaf@yahoo.fr / BP: 1542 / Tél: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «ENERGIA PROMOTION CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: 1729, rue Bangou, Plateau des 15 ans, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du quatre janvier deux mil dix-neuf (04/01/2019), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «ENERGIA PROMOTION CONGO», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le sept janvier deux mil dix-neuf (07/01/2019), folio 003/2 n° 012, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «ENERGIA PROMOTION CONGO».

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU).

Associée unique: La Société Anonyme dénommée «ENERGIA PHAR SERVICES NV/SA».

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) FCFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 1729, rue Bangou, Plateau des 15 ans.

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
• La fabrication, le commerce en gros, l'importation et l'exportation de matières premières et de produits finis pharmaceutiques; • La représentation de tous les produits et l'exportation de brevets, marques et licences pharmaceutiques; • La promotion et la distribution d'information concernant des matières premières, produits finis, brevets, marques et licences; pharmaceutiques ou autres; • Le commerce en gros et de détail, l'importation et l'exportation de marchandises multiples; • Les transactions de biens immobiliers; • La fourniture d'informations; • L'exploitation d'un bureau d'études, d'organisation et de conseils dans les domaines financiers, commerciaux, juridiques, fiscaux ou sociaux (à l'exception de conseils en placements); • Le développement de projets, l'assistance et la consultance en la matière; • L'ingénierie et la consultance au sens le plus large du terme; • La gestion de fonds, la gestion de patrimoine, y compris les biens, mobiliers et immobiliers, l'acquisition, l'aliénation, la gestion, l'exploitation, la valorisation, le lotissement, la location et la prise en location, la promotion, la construction ou la rénovation de biens immobiliers ainsi que toutes transactions et opérations immobilières ; • La fabrication, le commerce en gros, l'importation et l'exportation de matières premières et de produits finis pharmaceutiques; • La représentation de tous les produits; • L'obtention et l'exploitation de brevets, marques et licences pharmaceutiques; • La société peut agir pour son propre compte, en consignation, en commission, comme intermédiaire ou représentant. Elle peut participer dans toutes entreprises ayant un objet semblable ou apparenté; • L'énumération ci-dessus n'étant pas limitative, la société peut faire toutes les opérations susceptibles de contribuer, de quelque façon que ce soit, à la réalisation de son but social.
En règle générale, la société peut réaliser toutes les opérations de nature civile ou commerciale, mobilière ou immobilière, industrielle ou industrielle.

Immatriculation: La SARLU «ENERGIA PROMOTION CONGO» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00020 du vingt-neuf janvier deux mil dix-neuf (29/01/2019).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Régistre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérants statutaires: Messieurs OKOMBI Destin Ulrich et JANSEN Bruno Paul.

POUR AVIS

Maître Ch. Josiane LOCKO - MAFINA

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°007 / DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE CONTRÔLE–SUPERVISION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SCOLAIRES DE MOUNTOU MAVOUNGOU (QUARTIER TCHINIAMBI – ARRONDISSEMENT 3: LOANDJILI) ET BENJAMIN PAMBOU (QUARTIER MBOUKOU ARRONDISSEMENT 1: TIÉ-TIÉ)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-056-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Etudes techniques et contrôle –supervision des travaux de réhabilitation des écoles primaires Mountou MAVOUNGOU (Quartier Tchiniambi – Arrondissement 3: Loandjili) et Benjamin PAMBOU (Quartier Mboukou Arrondissement 1: Tié-tié)».

2. Les services de consultant («Services») consistent à élaborer les études techniques (APS, APD et DAO) et d'assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation des écoles primaires Mountou MAVOUNGOU (Quartier Tchiniambi) et Benjamin PAMBOU (Quartier Mboukou) en tenant compte des objectifs quantitatifs et des coûts estimés dans le cadre du projet.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants «QC» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 08 avril 2019 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;
BP: 14 729 – Brazzaville –
République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 /
(+ 242) 05 776 90 57
06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

Réunion annuelle de la Conférence internationale catholique du guidisme

Dans la foi, former les membres à devenir des artisans de paix

L'équipe régionale de la Conférence internationale catholique du guidisme (CICG) Afrique a séjourné au Congo Brazzaville dans le cadre de son agenda. Elle a tenu sa réunion annuelle à la Maison régionale des Pères du Saint Sacrement à Brazzaville du 11 au 17 février 2019. Étaient présents: Alice Some Somda (responsable régionale), Marthe Lebiria (ancienne responsable, conseillère chargée de mission); membres: - Charlène Boni Tibe, - Françoise Filankembo, - Justine Lacle, Patricia Akiisa, - Pervenche Julie, - père Antoine Metin (aumônier régional Afrique).

Photo de famille devant le presbytère de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo

Les trois grands moments qui ont marqué cette semaine de travail sont: d'abord les séances de travail du Bureau, toutes axées sur l'élaboration du plan d'action triennal, du budget prévisionnel et la mise en place des commissions qui faciliteront la communication, la recherche de fonds et le secrétariat. L'Équipe régionale a donc pu définir les grandes orientations du *«Trienum 2019-2021»* dont la vision est: *«Les Guides catholiques d`Afrique unies autour du Christ pour bâtir un monde de paix»*. Elle a pour mission: *«Dans la foi, former les membres à devenir des artisans de paix»*. Pour ce faire des activités ci-dessous ont été retenues: - Formation pour les pays anglophones en voie d'adhésion du 27 au 31 mars 2019 en Zambie. - Formation des commissaires générales et internationales, les aumôniers, les sœurs conseillères et les jeunes cheftaines du 11 au 15 juillet 2019 au Rwanda. - Formation des aumôniers du 3 au 7 Février 2020 au Togo. - Réunion régionale du 7 au 10 février 2020 au Togo. - Formation des jeunes de 18 à 30 ans: Du 22 au 28 juillet 2020 au Congo Brazzaville, du 31 au 6 août 2020 à Madagascar, du 29 au 5 août 2020 au Niger.

Ensuite, avec le concours de l'aumônier national de l'Association des scouts et guides du Congo, l'équipe a pu établir quelques contacts au cours du séjour. Elle a facilité la rencontre entre le Bureau et les autorités ecclésiastiques dans le but de faire connaître la CICG, ses objectifs, le but de la rencontre du comité au Congo et solliciter leur soutien dans l'accompagnement spirituel des guides catholiques.

Après la visite guidée à la basilique Sainte Anne du Congo

Enfin, des rencontres avec le commissariat général de l'association des scouts et guides du Congo, couplées à celle des aumôniers ont pu avoir lieu. C'est là, l'un des moments phares de ce séjour du Bureau région Afrique de la CICG.

Trois rencontres ont eu lieu: la première a permis une prise de contact avec le commissariat national des Scouts et guides du Congo.

La seconde a concerné le comité CICG région Afrique, le commissariat général et son aumônier (national) pour discuter sur le projet de formation des jeunes filles de 18 à 30 ans qui aura lieu au Congo Brazzaville. Il leur a été demandé de trouver un cadre où la tenue de cette formation sera le plus favorable et capable d'accueillir 200 filles et, de confirmer d'ici le mois de mars 2019.

La troisième rencontre avait pour but de prendre contact avec les aumôniers.

L'Association des Scouts et Guides du Congo a organisé des visites guidées à la Basilique Sainte Anne du Congo; à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville; - la découverte de la personne du cardinal Emile Biayenda assassiné en mars 1977 suivie du recueillement sur sa tombe; la visite guidée et très pieuse de ses appartements.

La visite et la célébration de la traditionnelle messe du mercredi soir dans les deux Grands séminaires nationaux de Kinsoundi Mgr Georges Firmin Singha (Philosophat) et Cardinal Emile Biayenda (Théologat) et un pèlerinage au Mont Cardinal Emile Biayenda ont fait partie de ce programme intense.

A coté de plusieurs célébrations qui ont ponctué la rencontre il y a eu la messe d'ouverture présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse. Lequel dans son *«exhortation»* inaugurale, se fondant sur le texte de la création de Genèse, a rappelé que le premier pilier de la paix sociale s'appelle *«écologie»*.

La messe de clôture a été présidée par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo. Lui aussi dans son homélie a partagé avec l'assemblée en plus de la Parole de Dieu, l'un des aspects identitaires et fondamentaux de Scoutisme et Guidisme: la Foi et la spiritualité, relevés de la dernière lettre de Baden Powell.

Au terme de cette rencontre, le comité régional a remercié la Conférence des évêques du Congo-Brazzaville, en général, les membres de l'ASGC et son Conseil d'administration. Remerciements singuliers à M. Guy Médy Poaty (commissaire général) et l'abbé Cellot Primat Nkounga Mabikas (aumônier national), la grande famille du Saint Sacrement (les religieux et les laïcs) et avec eux toutes les autorités ecclésiastiques qui n'ont ménagé aucun effort pour la bonne tenue de ces assises.

Pour le secrétariat

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Aumônier national des Scouts et Guides du Congo

NÉCROLOGIE

Le Docteur Robert Koubaka, les enfants Ngaya et la famille ont le regret d'annoncer le décès de leur sœur, mère et tante nommée SITA Agathe. Le décès est survenu le 20 mars 2019 à l'hôpital général des armées de Dolisie.

La veillée se tient au domicile familial, quartier Capable à Dolisie.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

PRIX DU CONCOURS DE CUISINE "TOPCOMMIS" REMPORTE PAR Mlle SITA NKOUDISSA Eloine, ÉTUDIANTE A SUECO

Vue des participants

Préparation des mets par les concourants

Samedi 08 décembre 2018, s'est tenue à l'hôtel Lys à Pointe-Noire, la 1ère édition du concours de cuisine (TOPCOMMIS) organisé par l'Ecole de Gastronomie Saint Jean-Paul II (EGJP). Mlles SITA Eloine et OLOUENGUEY Becca ont fait honneur à SUECO en remportant respectivement le 1er et 3ème prix mis en compétition.

1

2

1. La gagnante du Concours posant avec son trophée

2. Les candidats de Suéco avec le Directeur

Offre de formation sur mesure du personnel œuvrant dans les domaines des cafés, hôtels et restaurants

Aux responsables des Cafés, Hôtels et Restaurants : Suéco vous offre un panel de formations qualifiantes pour faire passer votre personnel de l'amateurisme au professionnalisme.

- **Nos formations : Personnel de salle (Serveuse, Maître d'Hôtel) - Personnel d'Accueil (Réceptionniste, Hôtesse, Agent de voyage) - Personnel de Bouche (Communard, Cuisinier, Pâtissier) - Personnel d'Entretien (Buandier, Lingère, Femme de chambre, Valet de Chambre, Equipier, Gouvernante) - Contrôleur nourriture et boisson**
- **Nous contacter pour le prix**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr /contact@sueco.org
Tél. : (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Un Dimanche en paroisse

Saint-Joseph de Linzolo

(Archidiocèse de Brazzaville)

«Qui dit Linzolo, dit Sr Maurice!»

Coïncidence de programme, mais respect du calendrier, Linzolo a accueilli, le dimanche 10 mars 2019, premier dimanche du temps de carême, des fidèles venus participer à la célébration eucharistique, en hommage à Sœur Maurice. La messe a été présidée par l'abbé Leonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, représentant l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, invité par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, à Oyo. Le vicaire général est venu célébrer la messe de clôture des festivités marquant le 40e anniversaire de la mort de Sr Maurice Philip, religieuse de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Ces festivités ont commencé le 28 février 2019, à Yayaka, où Sr Maurice trouva la mort le 28 février 1979. Elle fut victime d'un accident de la circulation, sur la route de Linzolo, à environ 20 Km de Brazzaville.

L'abbé Léonard Milongo présidant l'eucharistie concélébrée par les abbés Annaud Nganga (à gauche) le père Brell Daouda et l'abbé Roger Kouzolo Credit-Ph Aimé Dorian Makiza Mars 2019

C'est une foule immense qui a participé à cette messe, en l'église Saint-Joseph de Linzolo, dont des autorités étatiques de la zone, des membres des Eglises salutiste et protestante; des représentants de congrégations religieuses et des chrétiens venus de Brazzaville.

Le service des chants a été assuré par la Schola populaire, la chorale Kengele de Linzolo, la chorale salutiste; la chorale de Linzolo et le kilombo de l'Eglise évangélique du Congo. Sœur Maurice a consacré sa vie à sauver des vies humaines parmi les populations de Linzolo. Dans son homélie, le vicaire général a fustigé le comportement mercantiliste de certains agents de santé, alors que Sr Maurice n'avait qu'un souci: sauver la vie de ses semblables. Elle a beaucoup travaillé pour Linzolo. Ses habitants ont sur leurs lèvres, le nom de sœur Maurice, comme l'a su dire le vicaire général: *«Qui dit Linzolo, dit Sr Maurice»*.

Rappelons que l'arrivée au Congo-français des religieuses de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny remonte à 1892, grâce à Mgr Augouard.

Commencée à 9h30mn, la messe a pris fin à 12h 20mn.

Un apéritif a été offert par la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny de Linzolo.

Le pacte de paix de Mgr Augouard avec les populations de Linzolo

C'est une paroisse, située en zone rurale de l'archidiocèse de Brazzaville, précisément dans la sous-Préfecture de Goma-Tsétsé. Elle est une église doyenne que couvrent les paroisses: de Kibina, de Nganga-Lingolo, de Goma-Tsétsé, de Koubola et de Linzolo.

C'est aux premières heures de l'exploration de l'Afrique, grâce au Portugais Don Diego Cao, vers 1482, que le Congo et le Saint-Siège vont nouer des relations diplomatiques. Ces relations furent réaffirmées, autour de l'année 1870, par la signature du décret relatif à l'implantation de l'Eglise catholique au Congo, renforcées vers 1883, sous le vicariat apostolique du Congo-français, administré par NN.SS. Prosper Philippe Augouard et Hyppolite Carrie. Malgré les bons offices sur l'évangélisation du Congo-français, l'implantation de l'évangile a été interrompue à cause de nombreux facteurs d'ordre politique, économique et culturel d'antan.

La France avait posé ses premiers jalons dans les territoires constituant l'actuelle République du Congo, par ses missionnaires, vers 1881, moment où les pères Spiritains vont prendre possession de ce territoire. Ce n'est qu'en 1883, que Mgr Prosper Philippe Augouard put atteindre l'intérieur du pays, en compagnie de M. Dolisie, du père Kraft, du frère Savinien et de ces nombreux porteurs dans l'une de ses flottilles, en passant par la rivière Kahounga-Foulakari (Mbandza-Ndounga), une zone hostile aux colons. Mgr Prosper Philippe Augouard voulut s'installer, mais le chef du lieu avec tous ses hommes s'opposa catégoriquement: lui et ses hommes menacèrent même d'employer la violence. Monseigneur et son équipage furent obligés de poursuivre leur chemin. C'est plutôt l'actuel Loukami qu'il traversa facilement pour atteindre le village Linzolo. Ils camperont provisoirement là, où ils finirent par implanter la première église de la *«mission catholique au Congo»*, appelée Saint-Joseph de Linzolo (…)

C'est une paroisse implantée au *«Coin préféré»*, un des six quartiers de Linzolo avec Saint-Isidore, Saint-Pierre, Sainte-Thérèse (Coin préféré), Kubulankutu, Palestine (Mouyeri) et Saint-Victor. Ces quartiers sont frontaliers de la sous-préfecture de Mbandza-Ndounga, qui les sépare par le ruisseau *«Lu-nzolo», «Amour»*. La déformation du clerc passant dessus, il est retenu l'appellation Linzolo, comme nom de cette bourgade. Les missionnaires implantés à Linzolo, vont réussir à approfondir les finesses de la langue lari, vers 1919. Ils vont jusqu'à faire imprimer le dictionnaire *«Lari-Français»* et *«les manuels du catéchisme»* qu'ils enseignèrent pendant de longues années.

L'ancienne église Saint-Joseph de Linzolo (Credit-Ph Aimé Dorian Makiza)

Mais les heurts sur les malentendus avec les indigènes ne manquaient pas. Mgr Prosper Philippe Augouard, revenu de France le 29 janvier 1885, et tenta de mener une conciliation, en vain.

C'est le 24 février 1885 que le brouillard se dissipa et les choses purent s'harmoniser. Trois chefs se réunirent en palabre solennel et déclarèrent à la mission leur conclusion: *«Paix et amitié inviolables, en notre terre»*. Le porte-parole fut le chef de Kindouta, un vieil ami de la mission. Il tenait un grand sabre, exposa la situation, en déclara: *«Aujourd'hui, les Blancs sont connus comme étant les amis des Noirs et les bienfaiteurs du pays. Désormais, personne, ne va vous inquiéter»*. Plus tard, comme gage de paix et d'amitié entre les deux parties, ils vont jusqu'à remettre et enterrer leur *«hâche de guerre»* composée de fusils, de cartouches et d'une petite gourde. (…)

Zones de différents mouvements spirituels

Les tribulations étant le quotidien de la société, vers 1921, une mouvance spirituelle *«ngunza»* provenant du Congo-Belge, l'actuel RDC, naquit du prophète Simon Kimbangu, qui déclencha partout, dans la sous-région, une grande reconversion des fidèles.

En 1955, un autre mouvement spirituel est né dans la zone. C'est d'un fervent catholique pratiquant, Victor Malanda Nkounkou, dit *«Malanda Mâ Croix-Koma»*. Il est membre de la Légion de Marie, et il va jusqu'à offrir une paroisse à Nkankata, à l'Eglise catholique, le 1er janvier 1968: Sainte-Marie, qu'il bâtit. Sa mouvance spirituelle dit Croix-Koma atteint des proportions inquiétantes et ne fut pas du goût de certains missionnaires spiritains, ce qui aboutira à son excommunion par l'archevêque de Brazzaville, Mgr Théophile Mbemba. Ironie du sort, le 18 décembre 1971, date de la mort de *«Malanda Mâ Croix »*, une messe de requiem est célébrée par le père Guillaume, curé de la paroisse Saint-Joseph de Linzolo, où il le déclara *«Bon Prophète»* (...)

Depuis 1978, les chrétiens de Linzolo s'organisent et se préparent à célébrer le 100e anniversaire de la fondation de leur paroisse. Le centenaire de l'évangélisation au Congo s'est caractérisé par une nouvelle église, à la place du mémorial de 1898 érigé par Mgr Prosper Philippe Augouard, sur la colline de Linzolo, au *«coin préféré»*.

Le centenaire est célébré en 1983. Il a rassemblé de nombreux chrétiens venant de Brazzaville et des autres diocèses, en décidant de s'y rendre à pied et par divers itinéraires. Certains se mirent en route dès vendredi 15 juillet 1983. La journée du 16 juillet 1983, eut lieu le pèlerinage diocésain de Linzolo. Dans l'après-midi et dans la nuit du samedi 16 juillet 1983, furent organisés un spectacle religieux, des célébrations sacramentelles et une grande prière animée par les mouvements d'apostolat. La cérémonie eucharistique du centenaire fut célébrée le dimanche 17 juillet 1983, sur le parvis de la Grotte mariale, par l'archevêque de Brazzaville, Mgr Barthélemy Batantu (...)

A souligner un fait lors de la célébration des 130 ans de l'évangélisation du Congo, fêté le 7 juillet 2013, à Linzolo. Avant la procession d'entrée, un geste de grande portée symbolique fut posé par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, ayant consisté à enterrer deux fusils à l'endroit où le fit le missionnaire français, le 8 mars 1885, en signe de réhabilitation du *«pacte de paix»* signé par Mgr Augouard avec les habitants de Linzolo, tristement détruit par les bandes armées, qui écumèrent la zone de Linzolo.

André Goma, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«Nous avons toujours demandé aux autorités compétentes de pouvoir nous aider»

Pouvez-vous vous présenter?

**Merci beaucoup de m'avoir accordé la parole. Je m'appelle André Goma, vice-président du Conseil pastoral paroissial à Linzolo.

Comment se porte le Conseil pastoral paroissial, après la reprise des activités paroissiales?

**La vérité est bonne à dire: le Conseil pastoral se porte un peu bien, mais pas tellement, pourquoi? Parce que nous connaissions plusieurs handicaps. Premièrement, on ne voit pas tous les membres du bureau. Ils sont devenus rares, voilà pourquoi nous avons cette difficulté. Quand il s'agit des travaux, cela ne concerne directement que le vice-président du Conseil pastoral paroissial et celui du vice-président du Conseil économique. C'est une difficulté que nous vivions.

Comment gérez-vous la liturgie en zone rurale, et quels sont vos rapports avec l'équipe presbytérale?

**La liturgie marche bien, comme nous avons une équipe montée

pour la circonstance, la difficulté se situe au niveau de la documentation, qui nous empêche de bien mener ces activités-là. En ce qui concerne les rapports entre les prêtres, depuis l'an 2004, que je suis là, les rapports entre prêtres et conseil sont bons. Il n'y a pas une difficulté. Les écarts de langage ne manquent pas, mais quand il y a un évènement, nous nous retrouvons pour régler tout cela.

Donc c'est depuis l'an 2004, que je suis là, voilà pourquoi je suis en train de manifester, parce que le temps passe. Entretemps, en l'an 2017, il fallait remonter ce bureau, compte-tenu de la situation que nous avons connue, quand nous avions fui, nous avons eu du retard au niveau de Linzolo. Voilà, ce que nous avons à faire cette année: remanier ce bureau, en principe.

Que dites-vous en conclusion?

**Je suis très satisfait de m'avoir accordé ce temps de parole. C'est bon et c'est bien. J'aurai vraiment besoin de ce numéro dès sa parution. Seulement je déplore l'état des routes. Vous êtes témoin de ce que vous avez-vu. Pour arriver ici, c'est très difficile. Voilà pourquoi, nous avons toujours demandé aux autorités compétentes de pouvoir nous aider. C'est-à-dire, qu'elles viennent voir au moins, ce trou béant qui rend difficile l'accessibilité. Vous voyez même la vétusté de l'ancienne église, qui peut être réhabilitée, mais elle reste comme telle, comme-si nous étions abandonnés à nous-mêmes, alors que nous sommes au Congo. On ne regrette pas, mais nous demandons aux autorités de nous aider, sinon il y aura la coupure entre Brazzaville et Linzolo (30 Km environ par voie carrossable).

Abbé Gildas Dibantsa Peleka, curé

La paix doit être au cœur de toute vie, au sein de nos familles ...

Pouvez-vous vous présenter?

Oui, bonjour! C'est l'abbé Gildas Dibantsa Peleka, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville. Actuellement curé de la paroisse Saint-Joseph de Linzolo, notre église-mère, source, dirai-je.

Pouvez-vous nous faire l'état des lieux de votre paroisse, après les troubles socio-militaires, qui ont empêché le bon déroulement du calendrier pastoral de l'année 2017 - 2018?

**Je crois, qu'avant-même on arrive à la paroisse, juste à l'entrée, l'image que présente la paroisse dit tout, sur l'état que cette paroisse présente. Mais, je dirais, après les troubles et tout ce qui s'est passé, vous le saviez-bien, après un petit moment trouble, un désordre s'installe et le désordre, c'est sur tous les plans: spirituel, physique et mental. J'ajouterai tout ce que nous avons, comme structures au sein de la paroisse. Ainsi, il y a un grand travail à faire, et nous avons déjà commencé. Je sais très bien que ce n'est pas à nous d'achever ou de concrétiser cela, mais je crois que la main du Seigneur est là, et nous accompagne, et petit-à-petit, on essaie de voir cas par cas, pour trouver une solution à la suite de ce qui se présente, comme difficulté. Donc, l'état des lieux en quelques mots, concernant nos structures, je peux dire que nous avons des structures tellement touchées, qu'il faut réhabiliter.

Je profite de l'occasion que m'offre *«La Semaine Africaine»*, pour demander aux personnes de bonne volonté de venir sur place et palper la réalité de ces structures, afin que nous trouvions des solutions à la suite de ce qui s'est passé.

Si je parle de la population ou des chrétiens bouleversés, ces personnages ont besoin de plus d'affection, d'attention et de prière - puisque nous sommes des chrétiens - pour qu'aillent bien et qu'ils retrouvent le bon sens, et leur engagement soit réel et vrai à la suite du Christ.

Quelles sont vos relations avec les populations locales? Et comment se porte le Conseil pastoral paroissial?

**Je commencerai d'abord par le conseil. J'ai trouvé deux conseils, en parlant dans ce sens-là: le Conseil pastoral paroissial et le Conseil des affaires économiques. Ces deux conseils sont

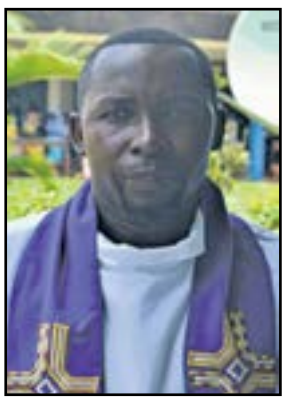

en fin de mandat, mais je me suis dit, qu'ils restent d'abord là, pour travailler ensemble, parce que nous devrions avoir des informations nécessaires, pour requinquer, j'aime ainsi dire, pour cette paroisse. C'est ainsi que nous sommes en train de collaborer avec les deux conseils. Certes, tous les membres ne sont pas présents. Il y a ceux qui se sont déplacés et d'autres pour des raisons de santé, mais nous travaillons avec le peu qui est présent. Nous verrons bien ce qu'il faut faire avec le temps

Avez-vous un message particulier à l'endroit des lecteurs de La Semaine Africaine et du peuple de Dieu, qui est au Congo?

**A l'endroit des lecteurs de «La Semaine Africaine» et au peuple de Dieu, l'Eglise famille, surtout à Brazzaville. Je vous invite à porter, votre regard sur Linzolo, la paroisse Saint-Joseph de Linzolo. Pensez aussi, comme on le dit, à cette structure, pour qu'elle ait la force de vous faire découvrir la réalité de la paroisse Saint-Joseph de Linzolo.

Je demanderai, de façon particulière, que cette structure soit plus présente, ici, à Linzolo, pour le reste du temps et aussi pour que Linzolo soit de nouveau connu, je peux dire. La structure va réactiver au-dedans de nous, cette chaleur qui était avant, à travers les médias, parce que vous avez ce pouvoir de faire comprendre, à tous ceux qui sont si loin que Linzolo se trouve dans le besoin. Le sanctuaire de Linzolo a besoin de leur concours.

En parlant du sanctuaire, je vois Notre Dame de la Paix de Linzolo et nous savons très bien, que nous avons besoin de la paix. La paix doit être au cœur, au centre de toute vie, au sein de nos familles, au sein de nos structures. Nous avons besoin de la paix, c'est pourquoi nous voulons, à partir de Linzolo, cette paix soit sollicitée et pourquoi pas, rendue palpable, à travers les gestes que nous allons poser ensemble.

L'auteur

Aimé Dorian MAKIZA
Membre de la Commission épiscopale des moyens de communication sociale

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/MPSIR/2019/UGP PADEC
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR REALISER L'ETUDE DE REFERENCE DU PADEC

I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un consultant pour réaliser l'Etude de référence du PADEC.

II- Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, il s'agira entre autres pour le consultant de:

• Collecter des informations qualitatives à travers l'organisation des focus group et d'entrevues et des documents pour renseigner les indicateurs sur la situation de base dans la zone d'intervention du projet et des groupes cibles;
• Faire une analyse documentaire de la situation socio-économique et environnementale;
• Etablir le point de départ des différents indicateurs (situation avant) afin d'être utilisé pour la comparer avec la situation après la mise en œuvre du projet (situation après);
• Faire un état des lieux de la zone d'intervention du projet et des groupes cibles;
• Actualiser les données de références existantes sur la zone du projet;
• Apprécier qualitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet visant à améliorer la compétitivité des MPME;
• Revisiter le cadre des résultats du projet en clarifiant les sources, les rôles et responsabilités, les données à renseigner, le coût pour le faire, et la périodicité de collecte;
• Identifier les risques inhérents au mécanisme de suivi-évaluation.

III- Qualifications requises

Le (la) candidat (e) doit:

• Etre titulaire au moins d'un diplôme supérieur de niveau BAC +5 en économie, en statistique, en sociologie ou dans un domaine connexe;
• Avoir plus de dix (10) ans d'expérience dans le domaine de suivi et évaluation et au minimum cinq (05) ans dans le suivi-évaluation des projets/programmes de développement;
• Avoir réalisé au moins trois (3) études de la situation de référence d'un projet;
• Avoir une expérience dans les approches axées sur les résultats;
• Les connaissances portant sur les aspects environnementaux et sociaux seront un atout.

IV- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 Avril 2019 à 16H00, heure locale avec la mention: «Avis de recrutement d'un consultant pour réaliser l'Etude de référence du PADEC».

Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /
Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/
06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 20 mars 2019

Le Coordonnateur a.i,

Amos KALLA

Vient de paraître

«Les politiques de la rupture et de la richesse pour tous les citoyens» de Daniel Ngassiki

L'objectif de ce livre paru aux Editions Bookelis (France), en novembre 2018, est de contribuer à la définition des politiques de rupture visant l'accomplissement de performances admirables pour toute la nation, et la richesse pour tous les citoyens, en Afrique et ailleurs. La rupture, c'est d'abord implanter en politique l'amour véritable du peuple, ensuite les incitations adéquates, c'est-à-dire les récompenses et les punitions au mérite, de même que le climat de confiance dans les affaires, ainsi que la mobilisation des prodiges de la science. La rupture est ici abordée en tant que changement des politiques et des comportements en vue d'atteindre de meilleures performances pour l'économie nationale. Thème lancé par le Président Denis Sassou Nguesso, dans son message devant le Parlement réuni en congrès le 30 décembre 2017 à Brazzaville. Aux professionnels d'y apporter leur contribution pour son accomplissement. Dans ce livre, la déclinaison pragmatique est illustrée en cinq politiques de rupture.

La couverture du livre

Daniel Ngassiki

L'auteur Daniel Ngassiki, économiste, ancien secrétaire général de la Banque centrale (BEAC), alumni à vie de l'université Paris-Dauphine (France) est l'inventeur de l'infinitique inclusive, politique de la richesse pour tous les citoyens en qualité d'actionnaires primaires de la société nommée l'Etat.

Ce livre - de 260 pages, au prix de 16 euros ou 10.500 F CFA - est disponible en ligne et dans les librairies de la place dont la FNAC hypermarché Casino Fleuve Congo et Selibesi immeuble Ingoba, 117 Bd Denis Sassou Nguesso, face à la Primature.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble MA RECONNAISSANCE
B.P.: 14745 - Tél: (242) 06 6624335//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

SAHAM ASSURANCE CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de 1 000 000 000 de Francs CFA
Siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo)
Rond-point City Center, rez-de-chaussée Immeuble CNSS, Centre-ville
RCCM: CG/BZV/11 B 3065

RATIFICATION DU TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt-huit juin deux mil dix-huit de la société «SAHAM ASSURANCE CONGO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de un milliard (1 000 000 000) de Francs CFA dont le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo) Rond-point City Center, rez-de-chaussée Immeuble CNSS, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/11 B 3065 du douze décembre deux mil onze, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-sept février deux mil dix-neuf et enregistré à Brazzaville, le huit mars de la même année, à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 044/6 numéro 352, les actionnaires ont délibéré sur les points suivants:

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Lecture et approbation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme sur les sociétés commerciales;
- Ratification du transfert de siège social;
- Fixation de l'indemnité de fonction des administrateurs;
- Pouvoirs aux fins de réalisation des formalités.

Dépôt légal: un acte dudit procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt-huit juin deux mil dix-huit a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le dix-neuf mars deux mil dix-neuf, enregistré sous le numéro 19 DA 101.

Pour avis et mention,

Me Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

Sécurité sociale

Trop de patrons quittent le pays sans s'acquitter de leurs charges

La direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (C.N.S.S.) a procédé au lancement de la phase d'application des dispositions de l'article 171 du code de sécurité sociale. La cérémonie a été présidée par Evariste Ondongo, directeur général de la C.N.S.S., en présence de son staff dirigeant, des responsables des partenaires sociaux, notamment des syndicats patronaux et ouvriers, des associations des retraités, des cadres des ministères et institutions de la République, de la police, de la gendarmerie et des représentants des communautés étrangères, au siège de la direction générale de la CNSS, à Brazzaville, jeudi 21 mars 2019.

Evariste Ondongo

Cette rencontre a eu pour but de rappeler que de nombreux employeurs affiliés à la CNSS, débiteurs des cotisations sociales, procèdent à la fermeture de leurs entreprises ou établissements et quittent le pays sans payer l'intégralité des cotisations sociales. Ce qui est contraire aux dispositions de la loi. L'article 171 du code de sécurité sociale fait obligation à tout employeur désireux de quitter le territoire national, à titre provisoire ou définitif, d'obtenir du directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale un certificat de non redevance, attestant que le voyageur est libre de tout engagement envers la CNSS. Le non-respect de cette disposition légale par ces employeurs entraîne l'interdiction de sortie du territoire national. Exemptés les employeurs détenteurs d'un titre d'évacuation sanitaire hors des frontières nationales délivré par un médecin habilité. De nombreux employeurs procédant à la fermeture de leurs établissements sont en violation des textes en vigueur et disparaissent du pays en laissant les salariés et pensionnés émargeant à la CNSS dans l'impossibilité de prétendre à l'obtention de leurs droits.

Les statistiques recueillies au 21 juillet 2018 faisaient état de 114 entreprises fermées, dont les responsables se sont évanouis dans la nature, laissant une dette de cotisation sociale d'un montant de 6.228.184.217 de F. CFA. Et, au 15 mars 2019, on a enregistré 189 entreprises pour une dette de 10.012.591.290 F. CFA. Ce phénomène prend une ampleur inquiétante, a dit le Directeur général de la CNSS.

Toute soumission à un marché public doit faire l'objet de la présentation d'un certificat de non-redevance délivré par la Caisse nationale de sécurité sociale attestant que l'employeur est à jour du point de vue du paiement de ses cotisations de sécurité sociale. Tous les employeurs assujettis au code du travail sont les gérants des sociétés, les présidents directeurs généraux des entreprises, les directeurs généraux des entreprises et établissements publics et privés, les responsables des collectivités locales qui emploient le personnel et les responsables des institutions publiques employant les travailleurs. Cette mesure concerne tous les employeurs nationaux et étrangers.

Une vue des partenaires sociaux

Les conditions de délivrance du certificat de non redevance exigent que l'employeur payent l'ensemble de ses cotisations sociales. Ce document est disponible à tous les guichets de la CNSS sur l'ensemble du territoire national pendant le paiement des cotisations. Sa validité est fonction de la périodicité de paiement des cotisations. La délivrance du certificat est gratuite. Les services d'immigration s'emploient désormais au contrôle des employeurs au niveau des frontières. Un des participants, Ba Mamadou, conseil de base des Maliens au Congo (COMACO), de la communauté étrangère, a bien apprécié cette mesure de la CNSS. *«Je suis vraiment d'accord avec la décision du vice-premier ministre, chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale. Du fait de fuir le pays sans payer ses cotisations sociales, c'est un crime et du vol. Quelqu'un qui a sa dignité ne doit pas le faire. Je suis juge de formation et je ne peux pas concevoir que quelqu'un trahisse la nation. A mon humble avis, je demande à tout le monde, qu'il soit malien, qu'il soit guinéen, qu'il soit congolais, français, américain, chinois, d'apporter la sincérité, la dignité réelle pour le développement du Congo. Le Congo est devenu ma seconde patrie»*. A noter que l'auditoire a été édifiée qu'il y a trois piliers qui soutiennent le système de sécurité sociale: la solidarité intergénérationnelle, c'est–à-dire que ce sont les actifs que sont les travailleurs qui cotisent pour les inactifs, les retraités. Il y a le mode contributif, c'est le seul assuré qui a cotisé qui peut prétendre aux prestations sociales. Et, il y a le système du précompte, c'est–à-dire que l'employeur a la charge de reverser les cotisations sociales en prélevant la part ouvrière et en y ajoutant sa quote-part.

Société StarTimes Media Congo

Cérémonie d'achèvement du projet «Accès TV satellitaire à 10 000 villages africains» en République du Congo

Annoncé de vive voix en décembre 2015 à Johannesburg, en Afrique du Sud, par Xi Jinping, président de la République populaire de Chine, lors du forum sur la coopération Chine-Afrique, le projet *«Accès TV satellitaire à 10.000 villages africains»* s'est exécuté en République du Congo avec succès. Lancé en juin 2018, ce projet est financé en grande partie par le gouvernement chinois, tandis que et l'assistance technique et matérielle est par la société chinoise StarTimes Congo. En tout, 100 villages ont été connectés à la télévision satellitaire, à travers le pays. La cérémonie de remise du projet, co-présidée par Thierry Lézin Moungalla, ministre de la Communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, représentant la partie congolaise, et Ma Fulin, ambassadeur de Chine au Congo, pour le compte du Gouvernement chinois, a été organisée dans la commune de Kintélé, une des localités bénéficiaires du projet, au nord de Brazzaville. Stella Mensah Sassou- Nguesso, députée-maire de Kintélé, était présente.

Photo de famille à la fin de la cérémonie

Chaque village sélectionné, selon des critères définis par les techniciens de StarTimes et les concepteurs du projet, a bénéficié gratuitement de 2 vidéos projecteurs, 1 téléviseur numérique de 32 pouces, 20 décodeurs, 23 antennes paraboliques, 3 systèmes d'alimentation solaire pour vidéos projecteurs et téléviseurs.

En tant que maître d'ouvrage délégué, StarTimes Congo s'est chargée de la fourniture de la totalité des équipements du projet, leur installation dans chaque village. Elle s'occupera, en outre, de leur entretien pour garantir la pérennité du projet sur le long terme.

Ce projet s'inscrit dans la trajectoire de 10 programmes de coopération prioritaire destinés à impulser ou stimuler la coopération entre la Chine et l'Afrique.

Pour Ma Fulin, cette remise au gouvernement du projet de 100 villages congolais ayant accès à la télévision satellitaire est aussi le couronnement de *«la célébration du 55e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo».*

L'avantage d'un tel projet pour les bénéficiaires est qu'il contribuera à la réduction du fossé qui existe entre différents pays et régions d'Afrique et d'ailleurs, dans le domaine du numérique.

A signaler que la télévision numérique était un luxe réservé à une certaine classe sociale en Afrique, mais grâce au projet *«Accès à la TV satellite pour 10000 villages africains»* mis en branle par StarTimes, les principaux bénéficiaires ont actuellement la possibilité de contempler la beauté de la magie des nouvelles technologies du numérique, de s'édifier pour s'épanouir, tant sur l'économique, social, sportif que culturel, tout en restant dans leur ''biotope''. Ce qui, sans doute, réduira considérablement l'exode rural. D'autant que le luxe convoité par les populations d'horizons lointains leur est parvenu, grâce à ce projet. Ainsi, ce dernier permettra, non seulement à réduire le monopole du secteur de la télévision numérique sur les marchés africains, mais aussi, contribuera à un développement pondéré du continent.

Thierry Moungalla, pour le compte du Gouvernement, a remercié le gouvernement chinois et le personnel de StarTimes *«du fait de ce geste de la Chine qui contribue grandement à nous aider à réduire, même de manière symbolique, cette fracture numérique qui, malheureusement, est le lot de la plupart des pays africains, en ce temps où le numérique est l'élément principal et moteur du développement durable à travers le monde»*. Le ministre a sollicité des partenaires chinois leur concours dans la finalisation du projet de télévision numérique terrestre (TNT) qui piétine, faute de financement, alors que le passage de l'analogique au numérique urge.

Au nombre de la centaine de villages connectés à la télévision satellitaire figurent: Hinda, Koungou, Mbondi, Hindo, Djeno, Tchiamba Nzassi, Tchitondi, Les Saras, Mvouti, etc., au sud du pays; Oyamfoula, Abo, Ekongo, Obouya, Edou, Mpouya, Lagué, Ossa, Lefini…dans la partie septentrionale.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE - Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA (Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT-NGO (Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Imprimerie Saint-Paul s.a.

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
Don n° TFOA4666
Unité de Coordination du Projet
B.P: 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/MEF-CAB/PFDE/AMI/19

N°. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): CG-PFDE-048-SC-AO
" Recrutement d'un auditeur externe (firme) pour la certification des états financiers des exercices comptables 2018, 2019 et 2020 du Projet Forêt et Diversification Economique "

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), exécuté par la Banque mondiale et affecté au PFDE sous forme de Financement Supplémentaire (GEF 6 Nord Congo) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: audite externe (firme) pour la certification des états financiers des exercices comptables 2018, 2019 et 2020 du Projet Forêt et Diversification Economique.
2. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
3. Le consultant qui sera retenu aura à accompagner le Projet Forêt et Diversification Economique dans la réalisation d'audit externe (firme) pour la certification des états financiers des exercices comptables 2018, 2019 et 2020, telles que définies dans la description des documents descriptifs des activités du Projet. Aussi, le Consultant aurait-il à réaliser les différentes activités spécifiques liées aux résultats attendus tels que précisés dans les Termes de références.
4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes:
- les qualifications générales et expérience de la firme dans son domaine de spécialisation choisie;
- l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires, et le personnel permanent de la firme dans le cadre de sa gestion normale.
5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualité et le coût défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.
6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », de janvier 2011, version révisée Juillet 2014, conformément à l'accord de don («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard 26 avril 2018 à 12 heures 00 minutes à l'adresse ci-après :

Le Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) («le Client»), à Brazzaville, Quartier Plateau des 15 ans, numéro 1807, Rue Nkô; Téléphone 06 817 06 33 / 05 616 95 74
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 25 Avril 2019

Coordonnatrice du PFDE,

Carine Victorine ONDZE DICKELET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion/BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18 / WWW.africanparks.org

APPEL D'OFFRE N°001/FOK/2019

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN POSTE DE CONTROLE SUR LE SITE D EPOMA EN BORDURE DU PARC NATIONAL D'ODZAZLA-KOKOUA.

Les dossiers sont à retirer au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua, sis au n°188 avenue Emile BIAYENDA Centre-ville Brazzaville.

Date limite de soumission des offres: 3 avril 2019

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès

Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion/BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18 / WWW.africanparks.org

APPEL D'OFFRE N°002/FOK/2019

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REHABILITATION D'UNE ROUTE FORESTIERE DE 6 KM ENTRE LA ROUTE NATIONALE N°2 ET LA BASE DE L'EST DU PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA

Les dossiers sont à retirer au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua, sis au n° 188 avenue Emile BIAYENDA Centre-ville Brazzaville.

Date limite de soumission des offres: 3 avril 2019.

«TRICOM +» S.A.R.L.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social: 125, rue des compagnons de Brazza, centre-ville
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG-BZV-01-2019-B12-00032
****

CONSTITUTION

Il a été constitué le sept février deux mil dix neuf par devant Maître Gervel Mexan Eric BIMBENI Notaire titulaire d'un office notarial sis à Brazzaville, 125, rue des Compagnons de Brazza Centre-ville et conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, une Société à Responsabilité Limitée dénommée «TRICOM +» S.A.R.L., dont les statuts reçus le même jour par Maître, ont été enregistrés à Brazzaville à la recette des impôts de Mpila (EDT Plaine), le huit février deux mil dix neuf, folio 026/21, n°0419, ayant pour objet:

• **Objet Social:**

- D'établir, de développer et d'exploiter tous réseaux distribuant des services internet, audio-visuels, et de télécommunications;
- D'assurer l'interconnexion de ces réseaux avec d'autres ouverts aux publics;
- De fournir tous autres services, installations, équipements terminaux, réseaux de communications électroniques;
- D'assurer tous services de communications électroniques dans les relations intérieures et internationales;
- De créer, d'acquérir, de louer, de prendre en location-gérance tous meubles, immeubles et fonds de commerce, de prendre à bail, d'installer, d'exploiter, tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'un des objets précités;
- De prendre, d'acquérir, d'exploiter ou de céder tous procédées et brevets concernant les activités se rapportant à l'un des objets précités;
- La participation directe ou indirecte à toutes opérations pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés ou d'entreprises nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de prises d'intérêt, de fusion, d'association ou de toute autre manière;

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets précités, à tous objets similaires ou connexes et même à tous objets qui seraient de nature à favoriser ou à développer les affaires de la société.

• **SIÈGE SOCIAL:** 125, rue des compagnons de Brazza, Centre-ville Brazzaville (République du Congo).

• **DEPÔT AU GREFFE:** RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00032 du 25 février 2019

• **CO-GERANTS:** Monsieur Christian MBINDJOU-LEYANDA et Monsieur MONGUINET MWAMBA

- **APPORT EN NUMÉRAIRE:** Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements, reçue par Maître Gervel Mexan Eric BIMBENI, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, le sept février deux mil dix neuf et enregistrée le huit février deux mil dix neuf, folio 026/22, n°0420,il est fait apport à la société par les associés la somme de Un Million (1.000.000) de Francs CFA.

Pour insertion Légale

«SOCIETE D'EXPERTISE; D'ASSISTANCE ET DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL CONSULTING» en sigle «S.E.A.M. CONSULTING» S.A.R.L.U.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social: 195 bis, rue Vindza Plateau des 15 ans, rez-de-chaussée,
immeuble Ma Reconnaissance
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00030
****

CONSTITUTION

Il a été constitué le vingt quatre janvier deux mille dix neuf, conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée, «Société d'expertise; d'assistance et de mise à disposition du personnel consulting» en sigle «S.E.A.M. Consulting» S.A.R.L.U., dont les statuts reçus le même jour par Maître Gervel Mexan Eric BIMBENI, Notaire titulaire d'un office notarial sis à Brazzaville, 125, rue des Compagnons de Brazza Centre-ville, ont été enregistrés à Brazzaville à la recette des impôts de Mpila (EDT Plaine), le huit février deux mil dix neuf, folio 026/24, n°0422, cette société a les caractéristiques suivantes:

• **OBJET SOCIAL**
- La mise à disposition du personnel,
- Le traitement des salaires,
- L'assistance aux PME, PMI et ONG,
- Le conseil, l'étude et la formation stratégique,
- Le management des ressources humaines,
- La rédaction des contrats de travail,
- Les déclarations sociales et fiscales,
- La mise en place du logiciel de paie,
- La déclaration annuelle de salaires (DAS I et DAS II),
- La rédaction des manuels des procédures,
- Le calcul du solde de tout compte,
- La procédure de saisine de la commission les litiges (Inspection du Travail),
- L'assistance juridique: Droits social et Fiscal.

SIÈGE SOCIAL: 195 bis, rue Vindza Plateau des 15 ans, rez-de-chaussée, immeuble Ma Reconnaissance Brazzaville (République du Congo)

• **DEPÔT AU GREFFE:** RCCM n° CG-BZV-01-2019-B13-00030 du 19 février 2019
• **CAPITAL SOCIAL:** Un Million (1.000.000) FCFA
• **GERANT:** Monsieur Marien PONGUI MAHOUNGOU

- APPORT EN NUMÉRAIRE: Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements, reçue par Maître Gervel Mexan Eric BIMBENI, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, le vingt quatre janvier deux mil dix neuf et enregistrée le huit février deux mil dix neuf, folio 026/25, n°0423,il est fait apport à la société par l'associé unique la somme de Un Million (1.000.000) de Francs CFA.

Pour insertion Légale

Journée internationale des forêts

Informer largement sur les biens et services fournis par les forêts

L'humanité entière célèbre le 21 mars de chaque année la Journée internationale des forêts proclamée par les Nations Unies en 2012. Sensibiliser et informer le grand public à la diversité des biens et services fournis par les forêts en vue de faire prendre conscience à tous les citoyens de l'importance notable des différents types de forêts, tels sont les objectifs de cette manifestation. Pour marquer cette date au Congo cette année, le Gouvernement a publié un message lu par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière.

Le thème de la célébration retenu pour cette année 2019 est: *«Les forêts et l'éducation»*. Ce thème veut mener les populations à saisir la richesse de la nature et du rôle qu'elle peut jouer dans l'apprentissage des enfants. Il interpelle en outre les Gouvernements pour mettre au point des programmes scolaires qui éduquent la jeunesse au respect de l'environnement, à la protection des ressources naturelles fragiles et à la protection des pratiques commerciales durables. Il ressort du message que le Gouvernement a mis en chantier un nouveau cadre juridique et de gouvernance du secteur forestier. Celui-ci a été adopté en conseil des ministres le 27 février 2019. Il est soumis pour adoption au Parlement.

Ce code forestier contient des innovations qui s'articulent autour de l'amélioration de la contribution du secteur forestier au PIB national, du renforcement de la gouvernance et de la transparence dans la gestion des ressources forestières, du renforcement du *«local content»*, de la transformation de l'essentiel de la production de grumes sur le territoire national et l'institution du régime de partage de production.

Le message gouvernemental a par ailleurs signalé qu'au

Rosalie Matondo

nombre des initiatives en lien avec la directive des Nations Unies figure aussi la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 6 nombre de chaque année. Une occasion donnée à chaque citoyen de planter, selon son choix, au moins un arbre d'essence forestière ou d'espèce fruitière.

En outre, le Gouvernement met en œuvre depuis 2011 le programme national d'afforestation et de reboisement, qui a pour objectif de faire participer tout citoyen congolais ou partenaire étranger à créer des forêts artificielles sur un million d'hectares de savane. L'invitation à la pratique de planting faite à toutes les institutions nationales, les organisations internationales et non gouvernementales, a permis de sensibiliser le grand public sur les bienfaits de cette action et du rôle important que jouent les forêts plantées dans la régulation du climat mondial dans la lutte contre les changements climatiques et la prévention de la déforestation.

En conclusion, la ministre Rosalie Matondo a invité les citoyens de tous les horizons à participer à l'effort de préservation des forêts, d'éducation et de sensibilisation à l'écologie; aux problématiques environnementales et de gestion durable des forêts.

Philippe BANZ

Humanitaire

Le capitaine Apollinaire Loukouayi, directeur de l'Institut des aveugles

Capitaine de l'Armée du Salut, Apollinaire Loukouayi est le nouveau directeur de l'Institut national des aveugles du Congo (INAC), situé à Mansimou, dans le 8e arrondissement Madibou, à Brazzaville. Il parle des défis à relever

Pouvez-vous nous parler de l'INAC?

** Avant tout, je tire mon chapeau à mon prédécesseur [Kenzo, Ndlr] qui a passé cinq ans à la tête de l'établissement et qui a réalisé beaucoup de choses. L'INAC existe depuis le 5 octobre 1981 et vit tant bien que mal jusqu'à maintenant. Il est le fruit d'un partenariat avec le Gouvernement par le biais du ministère des Affaires sociales. C'est l'unique centre de ressources de la République, mais il faut redorer son blason en le redynamisant. C'est un établissement de grande envergure mais où beaucoup reste à faire.

Pour cette année, combien de cycles et d'élèves compte l'INAC?

**Pour l'heure, nous avons un effectif de 29 élèves, il y a aussi le personnel enseignant qui fait signe de vie. Nous avons bien commencé l'année scolaire nonobstant les problèmes épineux auxquels nous sommes confrontés. Nous les affronterons avec l'espoir de les résorber avec des gens qui peuvent y faire face. A l'INAC, nous avons le cycle primaire, la classe spécialisée, la classe maternelle pour prendre soins des enfants. Mais, j'avoue qu'il y a beaucoup à faire comme je l'ai dit tantôt. Il y a d'énormes défis à relever et nous sommes en train de réfléchir sur les opportunités.

A quels genres de difficultés êtes-vous confrontées?

**L'INAC est confrontée au manque de budget de fonctionnement, au problème de transport - il nous faut deux ou trois bus Coaster- , de nutrition et de bonnes études des élèves aveugles, les services administratifs, financiers et pédagogiques sont à faire vivre; la transcription des documents et la production du matériel didactique exigent des ordinateurs spécialisés, des papiers bull, des braillons, de photocopieuses, d'imprimantes brailles, (d'embosseuse). Par ailleurs, les services de formation et d'insertion socioprofessionnelle sont à réhabiliter de même que les services médico psycho social. Une intervention financière est sollicitée aux partenaires sociaux et internationaux pour sauver l'INAC. Il y a aussi le problème de soutien aux enseignants itinérants, etc. Ils n'ont pas le dû souhaité et cela pose problème. Il y a comme une démission et c'est un problème épineux à résoudre.

Capitaine Apolinaire Loukouayi

D'autres difficultés…

** En terme d'infrastructures c'est aussi un souci, mais nous avons un projet de rénovation, de réhabilitation de l'institut. Nous sommes en train de négocier, et prions que le projet élaboré aboutisse. Une intervention financière est sollicitée aux partenaires sociaux, internationaux, et aux personnes de bonne volonté pour sauver l'INAC afin de redorer le blason de l'aveugle au Congo.

Un dernier mot…

**Il porte sur la conscientisation, la prise en charge, et surtout la sensibilisation. J'interpelle les familles qui ont des enfants aveugles et malvoyants de ne pas les négliger. Ce sont des créatures divines qui ont des compétences et des qualités à développer. Nous devons compter sur eux et prendre soins d'eux. Il y a des parents qui ont démissionné de leur rôle; je les supplie de revenir aux bons sentiments et de les considérer, tout comme la nation également. Prenons soins des aveugles et malvoyants que nous voyons en cours de route. Veillons à leur sécurité quand ils traversent les rues, marchent avec leurs cannes qui est leur moyen de direction. Aidons-les à éviter les obstacles qu'ils rencontrent dans les rues.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

Transports publics

Le phénomène des "demi-terrains" renaît

Aux heures de pointe du matin à Brazzaville, les arrêts de bus sont pleins de monde. La cause, le phénomène des ''demi-terrains'' qui a refait surface rendant difficile le déplacement des populations d'un endroit à un autre dans Brazzaville, la ville-capitale.

Ce faisant, le transport en commun impose un véritable parcours de combattant, notamment aux heures de pointe du matin et de l'après-midi à cause des trajets fallacieux improvisés par les transporteurs qui tiennent à se remplir les poches prétextant la rareté du carburant dans les essenceries. Ils abusent du phénomène de ''demi-terrains'' ne voyant que leurs intérêts pécuniaires et oubliant le calvaire qu'ils imposent aux usagers du transport public. Ceux-ci passent, en effet, une ou deux heures dans les arrêts de bus avant de trouver un moyen de transport. *«Nous nous réveillons très tôt pour nous rendre dans nos lieux de travail. Une fois à l'arrêt de bus, c'est tout un problème pour avoir une occasion de transport. Ce n'est qu'à partir de 9H00 ou 10H00 que nous avons la facilité d'avoir des bus. Ce phénomène est également observé au début et à la fin de l'après-midi, toujours aux heures de pointe»*, témoigne Victor, un usager du transport en commun vivant à Mikalou. On se demande si cela est dû seulement à la pénurie du carburant ou à autre chose. D'aucuns pensent que les caprices des transporteurs y sont de beaucoup.

Les ''demi-terrains'', un casse-tête pour les Brazzavillois

Le Gouvernement se doit de prendre en main le phénomène de ''demi-terrains'' qui entrave la libre circulation des personnes occasionnant des retards dans les lieux de travail et des dépenses supplémentaires qui grèvent les budgets déjà faméliques des travailleurs ou de tout autre personne vivant de débrouillardise.

Le phénomène des ''demi-terrains'' constitue également une grosse difficulté pour les élèves et étudiants éloignés de leurs lieux de scolarité. A ce phénomène, s'ajoutent la dégradation des routes et le refus de certains équipages de minibus de prendre des passagers à l'arrêt. Lorsqu'ils arrivent à destination, les passagers qui sont à bord descendent, mais les bus n'embarquent pas ceux qui attendent. Et pour cause, ils fuient les chargeurs des bus qui leur exigent de verser une commission de chargement jugée trop élevée à ces heures du début de travail.

Mauricia MOKOMBI
(Stagiaire)

Changement climatique

La Banque africaine de développement s'implique

La troisième édition du sommet ''One planet'' a été la toute première édition régionale du Sommet à se tenir en Afrique.

Le Sommet ayant mis en exergue l'opportunité unique du continent de catalyser l'action climatique, le président de la BAD s'est investi activement dans les discussions de haut niveau mais aussi sectorielles approfondies en faveur de l'action climatique et environnementale en Afrique. Les représentants de la Banque, notamment Amadou Hott, vice-président en charge de l'énergie, du climat et de la croissance verte et Anthony Nyong, directeur du changement climatique et de la croissance verte, ont présenté également des projets novateurs à fort impact dans le domaine du changement climatique et des énergies renouvelables.

Akinwumi Adesina

«La part des énergies renouvelables dans le total des investissements de la Banque dans le secteur énergétique est passée de 59% sur la période 2013-2015 à 95% au cours des trois années qui ont suivi le lancement du nouvel accord énergétique pour l'Afrique. En 2017, 100% de nos investissements ont été réalisés dans les énergies renouvelables», a indiqué Akinwumi Adesina, le président de la BAD.

Du développement à la mise en œuvre de stratégies pérennes visant à augmenter la capacité des Etats africains à lutter contre le changement climatique, de la sélection au financement de nouvelles opportunités d'investissement dans les technologies à faible teneur en carbone et résilientes au changement climatique, la Banque africaine de développement continue de jouer un rôle moteur pour favoriser la résilience et l'adaptation au dérèglement climatique.

L'an dernier, près d'un tiers (environ 32%) de l'ensemble des approbations de la Banque ont concerné le financement climatique, ce qui représente une hausse de 6% par rapport à 2017. C'est une étape importante vers l'objectif fixé par la Banque dans son 2e plan d'action sur le changement climatique (CCAP2). *«D'ici à 2020, 40 % de notre budget devrait être consacré au financement climatique. C'est le ratio le plus élevé parmi toutes les banques de développement régionales»*, a affirmé Amadou Hott à la veille du Sommet.

La première institution de financement du développement en Afrique a également lancé le programme *«Desert to power»,* qui vise à faciliter l'accès à l'énergie solaire pour 250 millions d'Africains dans la zone sahélo-saharienne.

Le programme des cinq grandes priorités, High 5, de la Banque africaine de développement (Eclairer et fournir de l'énergie à l'Afrique, Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des Africains) est en phase avec les Objectifs de développement durable (ODD). Il sert de cadre d'application au plan d'action CCAP2, qui identifie des actions et objectifs spécifiques pour contribuer de façon significative à la transition de l'Afrique vers une ère de développement à faible teneur en carbone et résiliente aux changements climatiques.

Viclaire MALONGA

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

COMMUNIQUE

1- CENTRE DE FORMATION: AGRI CONGO

FILIERE	CODE DE L'APPRENANT	NOMS	PRENOMS
ARBORICULTURE	12ARBO02	ENGANDZA OUANDE	JOSUE GRACE AVNER
ARBORICULTURE	12ARBO14	NGAPY	FRANCIS JEOHVIT
ELEVAGE DES AULACODES	12ELAU03	DIMI OKO	OLD CHRISTIAN DIOR
MARAICHAGE	12MARA12	Ongagna	Ulrich Guelor
ELEVAGE DE PORCIN	12ELPO07	NDINGHA BIBINDAS	JUNIOR RISCA
ELEVAGE DE PORCIN	12ELPO06	ONDON - GATHEY	RAMSES
ELEVAGE DE PORCIN	12ELPO11	M0UYENGO	JUVENALDY VELNE ROSHEL
ELEVAGE DE PORCIN	12ELPO01	MAHOUKOU	EDDY CRECHE
ELEVAGE DES PONDEUSES	12EPON07	TSIBA	CHRISLER DURAND
ELEVAGE DES PONDEUSES	12EPON01	NKASSA BANZOUZI	MELTON EMMANUEL
ELEVAGE DES POULETS DE CHAIR	12EPCH11	NKOMBO	PITCH FRANTCHESE
ELEVAGE DES POULETS DE CHAIR	12EPCH02	NA	BERTRAND

2- CENTRE DE FORMATION: CEFA METIERS DU BATIMENT-FROID ET CLIMATISATION

FILIERE	CODE-APPRENANT	NOM	PRENOMS
CONSTRUCTION METALLIQUE ALUMINUM ET VERRE	**15CMAV12**	BOUTA LOUMOUENI	LYSA RAOUL
CONSTRUCTION METALLIQUE ALUMINUM ET VERRE	**15CMAV04**	NDOUOLO BOUALE	NOAMIE JESSICA
CONSTRUCTION METALLIQUE ALUMINUM ET VERRE	**15CMAV17**	NKABEH MANIANE	MEDCIA AURESSE
FINITION DU BATIMENT	**15FIBA04**	MIAKAMONA	FERNICIA SAGE BRUCH
FINITION DU BATIMENT	**15FIBA23**	VOUALA	CHRISTIE LAURVINE CLESONGE
FINITION DU BATIMENT	**15FIBA01**	NGASSAY	RADDYS GASMONY
FINITION DU BATIMENT	**15FIBA17**	BANDELE NDOULOU	DONE ZANNIA
FINITION DU BATIMENT	**15FIBA15**	MATSIMOUNA NTONDELET	NURCIA DUCHESSE
FINITION DU BATIMENT	**15FIBA05**	MOUKOUYOU KAYA	HERACLITH ULRICH
FROID ET CLIMATISATION	**15CLIM01**	BINZI	CHRIST SEBARLY ALDRICHE
FROID ET CLIMATISATION	**15CLIM08**	MALANDA	MALANDA
FROID ET CLIMATISATION	**15CLIM12**	MBONO - BOUOBO	BORTON CHRIST
FROID ET CLIMATISATION	**15CLIM06**	NGOMA	FLEURODE BALADURT
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMOTIQUES	**15IEDO04**	ATIPAULT	GODNEL
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMOTIQUES	**15IEDO05**	MOSSENDE ONDAYE	CALEB GRÃ¦CE
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMOTIQUES	**15IEDO09**	MVILA LONDA	LARA NOLDE
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMOTIQUES	**15IEDO22**	NGUIE	CHADLY FAUREL
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMOTIQUES	**15IEDO23**	PEA BOUYA	KIELESTINE
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMOTIQUES	**15IEDO02**	BANTSIMBA MOUHANI	BOSNY PARFENA
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMOTIQUES	**15IEDO24**	DJOMO BOULO	DHAN GUIBELVICH
MACONNERIE	**15GOBA09**	KIBA	PRINCE
MACONNERIE	**15GOBA24**	MBEMBA	CHRISTELLIA MARVELLIE
MACONNERIE	**15GOBA13**	MAVINGA	NAOMI RUTH
MACONNERIE	**15GOBA19**	LIVANGOU TSOHO	LIBRICHA- NORLIA
MACONNERIE	**15GOBA12**	NSONDE	JUSTIN NAUDREILLE
PLOMBERIE	**15PLOM01**	BALEKETA	RUSTI
PLOMBERIE	**15PLOM13**	GAWANI MASSALA	PRINCILIA VALERIE
PLOMBERIE	**15PLOM12**	NDELENGO	ESPOIR IVIA
PLOMBERIE	**15PLOM06**	POUKI NGALOULA	JOSLY GRACE OBERLAND
MENUISERIE	**15MENU12**	MABOUNDA	REINE GUYVERLONNE
MENUISERIE	**15MENU01**	BAMANAMIO	KARL EXAUCÃ¦ JUNIOR
MENUISERIE	**15MENU09**	KODIA	GLOIRE ANTOINE LOICK
MENUISERIE	**15MENU16**	MAKIADI MOUANDA	SIVERNIN BRIDEL
MENUISERIE	**15MENU22**	MFIKOU MABANZA	PHICHEL TEDE DAUBRECHE

6- LYCEE PROFESSIONNEL ALPHONSE KINTOMBO

FILIERE	CODE APPRENANT	NOM	PRENOMS
MENUISERIE	13MENU05	BABINNDAMANA NOUNI	EMMANUEL CHRISMA
MENUISERIE	13MENU16	BATANTOU	VANIE DAURELLE
MENUISERIE	13MENU07	KILEMBE BATSIMBA	GARLON
MENUISERIE	13MENU04	KIYINDOU	ROLPH
MENUISERIE	13MENU14	MABANZA NSOUNADIE	GRACEDEGE
MENUISERIE	13MENU30	MIAMBANZILA NTOULAMO	THIERRY EXAUCE
MENUISERIE	13MENU26	MVOUEZOLO	SEDRICK LIONEL
MENUISERIE	13MENU15	SAMBA	BERDY FRIDACE

7- LYCEE TECHNIQUE 1er MAI

FILIERE	CODE_APPRENANT	NOM	PRENOMS
MECANIQUE AUTO	**14MECA01**	PEMBA ZINGA	BAVANIE ARNOLD
MECANIQUE AUTO	**14MECA07**	BAKENGUE	PRINCILIA ELLA LOURDES
MECANIQUE AUTO	**14MECA17**	NGANGOUE	GUILLARD DU CIEL

3- CENTRE DE FORMATION:¨DON BOSCO

FILIERE	CODE_APPRENANT	NOM	PRENOMS
ELECTRICITE BATIMENT	17ELBA12	ONDÃLÃ	**CHADLY WESLAND**
ELECTRICITE BATIMENT	17ELBA49	BIBOUSSI	**YOHAN HENRI VINCE**
ELECTRICITE BATIMENT	17ELBA29	MBOUTANI	**JOY CLEAR**
ELECTRICITE BATIMENT	17ELBA05	YOSSOUA	**PAHOLI ODRICHE**
ELECTRICITE BATIMENT	17ELBA40	MOUKOLO	**CHRISOSTIN ERLUCH**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM35	DIANGUIENDA	**GEDIDIA BELLAICHE**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM42	KIMOSSO BOUBBLATH	**AMOUR**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM44	MATSIMA	**ODRANT MARLON**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM23	NGANGA MAKOUEZI	**EXHAUSSERISAACCOLLOT**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM28	KEBALI	**SECOND EVRAD**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM06	KIMBA NTSONDE	**CHRIST STANISLAS**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM49	NZEKESSE MABONGO	**SANDRINE**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM48	OTOMBA	**VAN NORVELIN**
FROID ET CLIMATISATION	17CLIM39	KOUTOUNDA BIDIE	**BREL**
MECANIQUE AUTO	17MECA14	MADZOU	**EXAUCE FRANCELLE**
MECANIQUE AUTO	17MECA43	MAVANGA MAZINTOUMOUA	**MARDOCHÃ**
MECANIQUE AUTO	17MECA46	MOLONDO	**MERCEL RISCANGE**
MECANIQUE AUTO	17MECA02	BAYIMA	**FRIEDRICH CKARIM**
MECANIQUE AUTO	17MECA27	NTHOLO MIANTESSA	**VAN GONZLEY**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD03	BADI LIANE	**GERVAIS RUNEL**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD47	BASSOBA	**SONIA REINE**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD37	BATTANTOU	**CYR**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD49	BOUESSO	**ALEXIS JORDON**
FMMMMMMMMM%O	17SOUD43	KOUMAWENIWE	**NORCIA MERVEILLE**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD33	LOUEGA	**PREFINA**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD46	MASSAMBA DE HENRI	**RICEMAUURLUCKAFLORA**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD24	NKENZO BABY	**NERVA AURIOLE**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD15	NSOLOLO BOUTOTO	**ROY NELLY**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD31	KAYA MISSAMOU	**CLESH FELDERON**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD21	MAVOUNGOU MOUSSE	**VITICKA**
MECANIQUE GENERALE	17SOUD28	NKOM METOUL	**ELNA DIEU DELCIA**
MENUISERIE	17MENU02	NGAKIEGUI-MBEMBE	**DEBREL**
MENUISERIE	17MENU32	NTSOUMOU ASSAH	**BOUET BARDECHE**
MENUISERIE	17MENU01	MOKE	**BUREL**
MENUISERIE	17MENU15	MOUANODZAKA	**BERGEMENCE EVINS**
MENUISERIE	17MENU40	NGUIE OBAMI	**MAX ROVEL**
MENUISERIE	17MENU46	NIANGA DY SOREL	**JOSIAS**
MENUISERIE	17MENU07	MAKA	**ARCHANGE MURPHY**

4- CENTRE DE FORMATION: SŒUR FRANÇOIS REGIS

FILIERE	CODE APPRENANT	NOM	PRENOMS
COUPE ET COUTURE	16COCO05	EYANGOLO	NORVELA SARAH
COUPE ET COUTURE	16COCO12	KOUMOU OFINDI	BENEDICTE
COUPE ET COUTURE	16COCO01	NGANGA BOUKA	MIETTIEVIE JORDANIE
COUPE ET COUTURE	16COCO16	BAFIGHANA	VALDIE FRANCHELA
CUISINE	16CUIS24	IBARA	ORNELA
CUISINE	16CUIS20	NKOUENE	KOSSILANGE
CUISINE	16CUIS21	OYOMBI	FELICIA ROCKKA
CUISINE	16CUIS12	BAZABIDILA	JOLINETTE
FEMME/VALET DE CHAMBRE	16FVAC07	NKATA	JUBELINE EDGARDE NAOMIE
FEMME/VALET DE CHAMBRE	16FVAC09	BATOTA NKOUSSOU	MARDEHLIN BERIANE
FEMME/VALET DE CHAMBRE	16FVAC01	SOUSSAU	CHRICHANA CARINE
FEMME/VALET DE CHAMBRE	16FVAC19	MAMBOU	CHRISMA ORDEA
FEMME/VALET DE CHAMBRE	16FVAC06	NGOBO MOUELENGA	SONDRY RAMCESES
GOUVERNANTE DE MAISON	16GOMA23	MPIDI ITOUA	ESTHER
PATISSERIE	16PATI04	NGANGA NAWANDI	FRANCINA
PATISSERIE	16PATI11	BIHEMI	ARIANE LAUDE LAURVIE
PATISSERIE	16PATI09	MASSENGO	VALDICE
PATISSERIE	16PATI03	SAMBA BANTSIMBA	MESMINE MEFIA
RESTAURATION	16REST13	NGAMBOULA	MELCHIE - LABLANDE
RESTAURATION	16REST23	NGOUALA MPATA MINGUI	GARCHEIIE
RESTAURATION	16REST15	IKEBA OSSAUE	PHAGIS MIGUEL CHEKER

5- LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AMILCAR CABRAL

FILIERE	CODE APPRENANT	NOM	PRENOMS
TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE	11TRAA13	FOUANI YENGUIKA	FORLIA TESSYA
TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE	11TRAA27	LOKO NKENDO	LORICK
TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE	11TRAA01	TOUMBA	MARTINIE FALONNE
TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE	11TRAA06	ELENGA OKO PEA	ROPHAÃ¦L REDECHE
TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE	11TRAA22	NKOUKA KIMINOU	PRINCILIA GRACE
ELEVAGE DES POULETS DE CHAIR	11EPCH02	BANOMA	GENNIE NADINE
ELEVAGE DES POULETS DE CHAIR	11EPCH09	BOTABA	FURNEM BOSVER
ELEVAGE DES POULETS DE CHAIR	11EPCH01	ENKARI	JAURES PAVEL
ELEVAGE DES POULETS DE CHAIR	11EPCH03	GAYALI	NORMAIN
ELEVAGE DES POULETS DE CHAIR	11EPCH05	KAKIINDE -YOME	J'ESPÃ¦RE
ELEVAGE DE PORCIN	11ELPO07	MACKOSSO	RABBI CLAUDE MATAR
ELEVAGE DE PORCIN	11ELPO10	MOUNGALI MATSANGA	ABOUBAKAR SIDIC
ELEVAGE DE PORCIN	11ELPO09	OKEMBA LANDO	EUDES
ELEVAGE DE PORCIN	11ELPO01	OKO ALOUEMBE	DOM GAÃ¦L
MARAICHAGE	11MARA06	BAHENGA NKENGUE	GLOIRE JESSICA
MARAICHAGE	11MARA04	BINSANGOU TOMA	CRELE MERVELA
MARAICHAGE	11MARA11	KISSEMO	FURIANY ROSKHAELLE JUDELY
MARAICHAGE	11MARA05	MBOUMBA YOULOU §§§	ULBRICHE JUGLAR
MARAICHAGE	11MARA03	VOUADI PHILE	TONIA HERAULTE
MARAICHAGE	11MARA07	AYESSA OSSO	TATIANA EVE VICTORINE
MARAICHAGE	11MARA08	NDOKO LINDO §§§§	SYMPATHIQUE

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

COMMUNIQUE

LISTE DES APPRENANTS ABSENTS DANS LES ATELIERS D'APPRENTISSAGE ET AYANT ETE REMPLACES A BRAZZAVILLE

N°	Noms	Prénoms	Filière
1.	ADOUA ATIPO		Mécanique
2.	ALECKELMI		Tolerie et Peinture
3.	ATA	Clovis Michael	Mécanique
4.	BIKOUTA OTSI	Isabelle	Couture
5.	BIKINDOU	Rock	Soudure
6.	BISSEMO	Elone Utina	Coiffure
7.	BITOYA KOUMOU		Coiffure
8.	BIYOUDI BAMONA	Sarah	Coiffure
9.	BOUMANDOKI	Crevine	
10.	BOBILA	Nice	Mécanique
11.	BABINDAMANA	Girel	Plomberie
12.	BAKOUMBA BAKELA	Rudalvin	Electricité
13.	BALOU	Angela Maiva Dieuveille	Plomberie
14.	BEZEBIZONZA	Nelvie Audrey	
15.	DILOUZEYI	Alda	
16.	DARIS	Exaucé	Tôlerie et Peinture
17.	DIATOUBA	Rosalvie	Coiffure
18.	DIATSOUIKA BAKOUA	Jolie Géraldianie	
19.	ELENGA	Elienne	Arboriculture
20.	GANDZIEN	Christ Delson	Mécanique
21.	ININDEMBA	Grace Francis	Pâtisserie
22.	IRMON	Julvedry Loïc	Tôlerie et Peinture
23.	KIBONGUI MBELOT	Gilmara Claude	Plomberie
24.	KIYINDOU	Edna	Pâtisserie
25.	KOUBANGOU	Stalonne	
26.	KOULOUNDA		
27.	KOULAYA	Sage Chrice Samarel	
28.	LOCKO BATSIMBA NTONDELE		Electricité
29.	LONGA NTONDELE	Ruth	Coiffure
30.	LOUFOUA MIASSOBA		Coiffure
31.	LOUMBE MBANGA	Ludovic	
32.	MISSILOU	Grace Jodelvie	Pâtisserie
33.	MIENANDI NSIKOULOU		Couture
34.	MIADEMA	Basile	Soudure
35.	MOBIE	Ruth	Coiffure
36.	MOUKALA	Mignon Tony	Mécanique
37.	MOUMPI	Egitte	Coiffure
38.	MOUTSIENTSI	Channelie	Tuyauterie chaudronnerie
39.	MAHOUKOU	Na	Plomberie
40.	MAKOUMBOU	Fidernaise	
41.	MALONGA	Jessyca Danielle	Patisserie
42.	MALONDA	Rock Odilon	Tolerie et Peinture
43.	MALABOUSSI	Ferline	
44.	MAMONKA	Hove	
45.	MAMBOUKOU	Beland Renare	
46.	MASSOUEMA	Nanevi	Couture
47.	MAVOUNGOU	Dieu Merci	
48.	MAZIKOU	Chelda	
49.	MEYA NGALOULA	Exaucé	Staff et décoration
50.	MBELANI	Redite	Coiffure
51.	MBON	Virginie Grace	Coiffure
52.	MBANI	Fred Sorel	Pisciculture
53.	MBANZO MOSSAKI	Cales	Electricité
54.	MBEMBA	Geansilvie	Coiffure
55.	MBEMBA	Idriss Calèche	Coiffure
56.	MBEMBA NTONDELE	Gerlain	Aviculture
57.	MPOU	Gloria Victoire	Coiffure
58.	MPOUTOU	Rabby Paul	Electricité
59.	MPASSI BOUESSO	Ulrich	Pâtisserie
60.	MVILA	Alpharode	Soudure
61.	MYADILA	Jean Audy	
62.	NATOUBA BABELA	Fudillia Bradinette	Electricité
63.	NGOULOU NZENGOUA	Sahara	Arboriculture
64.	NGOUBI	Régis	
65.	NKOUA	Ruth	Electricité
66.	NKOUKA BATEKOUAHOU	Dollie Steve	Plomberie
67.	NKOUNKOU	Justella	Plomberie
68.	NTANGAMANI	Olivié	
69.	NTSIBA	Jurda	Coiffure
70.	NZELENGOU ISSOKO	Rose Belgrâce	Plomberie
71.	OBOUNA	Nancy Lencia	Pâtisserie
72.	OKIEMBA KOUNOUS	Druchel	
73.	OKONDOBI AWILA	Hevine	Coiffure
74.	OKO	Nadège	Coiffure
75.	SAMBA	Bellone	Soudure
76.	SAMBA YAMBA	Juste	Aviculture
77.	SATOU	Alesia Horcia	Coiffure
78.	SERVICE	Michel	Electricité
79.	TOUDISSA	Dulvane	
80.	TOLA	Promesse	Tuyauterie chaudronnerie
81.	TALANI	Charité	Coiffure
82.	TAKALI MOUKAR		Coiffure
83.	TEMBELE NZOUZI	Valeamilie	Patisserie
84.	TSOUKOU	Marita Bénite	Coiffure
85.	WELA	Déborah	Coiffure
86.	YOUKOUTOULOU	Grace	Couture
87.	YANDE	Dorlych	
88.	ZIZI	Anizock Carine	
89.	ZOULANI MATONDO	Christ Bobela	Carrosserie et Peinture

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

COMMUNIQUE

Le Coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) informe les candidats retenus pour la deuxième cohorte des formations qualifiantes, dont les listes ont été publiées depuis décembre 2018 et qui ne se sont pas présentés dans leurs centres de formation ou ateliers d'affectation depuis le 04 février 2019, date effective de démarrage des formations, qu'une opération de remplacement a été engagée depuis le 25 février et ce, jusqu'au 15 mars 2019.

Pour la sous-composante 1.1 «Formation professionnelle qualifiante»,(voir liste ci-dessous)

LISTE DES APPRENTIS ABSENTS DANS LES ATELIERS D'APPRENTISSAGE ET AYANT ETE REMPLACES A POINTE-NOIRE

N° NOMS	PRENOMS	FILIERES
1. BANAKISSA	JULIENA MARVIE	COUTURE
2. BANTSIMBA	MILDA ENERIC	MENUISERIE
3. BATA	ROLFA SYVNEY	MENUISERIE
4. BILONGO	LONDE GRACIA	MECANIQUE AUTOMOBILE
5. BOLOUBATIKILA	JEFFY DUHAMEL NISTEL	ELECTRICITE
6. BOUANGA MPANDI	VERONIQUE	COIFFURE
7. CORSAMBA	JORDA PRODIGE	MARAICHAGE
8. DAMBA PAMBOU	STEVE MERVEIL	INFOGRAPHIE
9. DIABOUNA BAKOUBOULA	ANNICELLE FRANCINA CHRISTANIE	COUTURE
10. IBARA OKONGNI	STALDIN ROLD	MACONNERIE
11. KENDE	LUCE PRECIEUSE	COIFFURE
12. KIVOUILA	DORGEON. SYLRIS	ELEVAGE PORCIN
13. LANDA	FLAVIEN CLOVI	CARRELAGE
14. LOUVOUEZO	CHANCELVIE ROSVETH	COUTURE
15. MABANDZA	SYLVAIN CHRISTI	MENUISERIE
16. MABIALA	JOSEPH BRUNO GUERLON	PATISSERIE
17. MAKAYA-LANDOU	BROSSELLE MARISA	COUTURE
18. MAKAYA-MPOUNA	LEO-DY	PATISSERIE
19. MAMPAKA MOUGUELE	ESTELLA DIVINE	COIFFURE
20. MANKOU MOUYABI	LEON NOËL	GROUPE ELECTRO
21. MANTOUARI KLUVERT	EMERSON PATRICK	MENUISERIE
22. MASSIMINA MOUANOU	DARLESSE	COUTURE
23. MAYAMOU-NANITELAMIO	JYROH EUROL	MACONNERIE
24. MBAKI-DE MAYIMA	BEST. - GEORMA	TUYAUTERIE - CHAUDRONNERIE
25. MBOU WATA	CEDANE	CAROSSERIE ET PEINTURE
26. MBOUNGOU TCHITOULA	SILVIETA	COUTURE
27. MIAKAKOLELA	NADIA GRADELINE	COIFFURE
28. MIKEMOTO	VINZICHA CHILDEN WIVINE	STAFF ET DECORATION
29. MINKALA	BERTIE DORCIA TAJOIE	TRANSFORMATION JUSLEG
30. MONDONGA ANZIEMEYA	CHRICHMMA	COUTURE
31. MOUANDZA KILONDO	BRECHE AIDNAVIE	COUTURE
32. MOUANDZA-NKENGUE	ANNAMIE TRANCELINE	COIFFURE
33. MOUKASSA	DJANY WILFRID	CARRELAGE
34. MOULOKI NIANGUI	VALSIE CECILIA	COUTURE
35. MPASSI GRACIA	AMELIA BETINA	COUTURE
36. MPASSI KIAZZABOU	PRUDENCE	COUTURE
37. MPELE MOUSSOUNDA	INNOCENT EDGARD	MENUISERIE
38. MPOSSA-MAVOUNGOU	EVRARD	MACONNERIE
39. MVILA	MERVELIE BRIPHREDE	COUTURE
40. NDAMBA_ BADIENGUILA	RICHARD	MENUISERIE
41. N'DOUNGA	EXAUCE	MACONNERIE
42. NGANGOUE MADZOU	SOREL	TUYAUTERIE - CHAUDRONNERIE
43. NGUIMBI MBOUMBOU	RUCELLE VEROGE	COUTURE
44. NKOUTOU	SHAID RHEY ATTENDUH	TUYAUTERIE - CHAUDRONNERIE
45. NSIMBA MITORI	DORCIA DJANNE CENTIEME	COUTURE
46. NZOUSSI MAGNIMI	BELVINA	COUTURE
47. PAMBOU	BELIZA JEANNETTE	PATISSERIE
48. PHANZOU TOUKOULA	JARRIA SARA	PATISSERIE
49. SONGUELA LOUAMBA	DIEU-VIT GILDRECHA	COUTURE
50. TATY MAKOSSO	GODARD	MECANIQUE AUTOMOBILE
51. TCHIAMOU MAKAYA	GEORMELIA HYRLE	COUTURE
52. VOUVOU LOUKOMBO	BERCIA FALLONE	COUTURE

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Distinction

Femmes de talents à l'honneur

L'ambassade de France a procédé mercredi soir dernier à la remise de trois distinctions prestigieuses à des femmes elles-mêmes de prestige du Congo. La Médaille des arts a été décernée à Belinda Ayessa, directrice du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, et à Bill Kouélany des Ateliers Sahm. La Médaille des lettres a été quant à elle décernée à Mme Mambou Aimée Gnali, dont le travail gigantes que dans le domaine aussi bien de l'éducation que de la Culture, a contribué à assurer à cette dame qui a été ministre de la Culture une grande unanimité autour de la distinction qui lui a été accrochée.

Les trois récipiendaires.

«Enfin!», auraient pu dire bon nombre de participants à la cérémonie. Mais aussi bon nombre d'absents, à commencer par l'écrivain Henry Lopès qui, dans un message émouvant depuis la France, a mis en exergue les talents culturels polysémiques de Mme Gnali, son ancienne camarade de combat durant les années d'indépendance, première bachelière du Congo.

L'Ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a souligné que ces trois femmes, trois personnalités, sont parmi les toutes-premières que son épouse et lui ont rencontrées au début de leur mission au Congo, en 2016. *«Il n'y a pas de hasard. Chacune à votre manière, vous nous avez ouvert les portes du Congo… vous nous avez fait partager votre enthousiasme, parfois vos doutes, vos interrogations, vos difficultés; votre engagement toujours».*

L'ambassadeur de France a détaillé les portraits de ces trois grandes dames. *«Ce soir, en vous remettant les insignes des Arts et des Lettres, la République française tient à honorer votre engagement pour la culture, tel que vous le portez en tant que femmes, avec grâce, courage et conviction»*, a dit M. Cochery.

A leur tour, les trois récipiendaires ont fait part de leur émotion en recevant ces distinctions: *«C'est avec grande humilité que j'accueille cette décoration»*, a dit Bellinda Ayessa, dans un sourire resplendissant. *«Ce soir, c'est l'histoire d'une passion, la passion d'une histoire qui est reconnue»*, a-t-elle ajouté.

Mme Kouélany a présenté son projet des Ateliers Sahm comme la représentation en miniature de la diversité du Congo. *«Mon plus grand remerciement, c'est à l'endroit de cette jeunesse»*, a-t-elle dit, en montrant le groupe des jeunes qu'elle encadre. *«Je remercie l'ambassadeur et son épouse, y compris les artistes qui sont toute ma force»*, a-t-elle poursuivi.

Pour sa part, Mme Mambou Aimée Gnali a souligné la coïncidence heureuse qui faisait de ce 20 mars la journée de célébration de la francophonie au niveau mondial: *«Bien que retirée de la vie active, je n'oublie pas, en effet, que j'ai, au cours de ma carrière professionnelle, enseigné, une quinzaine d'année durant, la langue et la littérature françaises, et qu'en tant que ministre de la culture de mon pays, j'ai aussi été, un court moment, en charge de la francophonie. Mais la francophonie, c'est aussi de la diplomatie, et ce talent, malheureusement, me fait cruellement défaut».*

La Semaine Africaine reviendra sur cet événement dans sa prochaine édition, et présente d'ores et déjà ses vives félicitations aux récipiendaires.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Réflexion

La jeunesse et l'écriture texto

L'écriture texto, fréquemment utilisée par les nombre d'autres amateurs de SMS (une abréviation, pour Short Messages Sent), est devenue une sorte de virus contagieux. Bien que cela permette de communiquer de façon immédiate et facile comme le pensent certains, cette pratique a des conséquences négatives dans la formation des apprenants.

Après plusieurs enquêtes menées dans les collèges, lycées et universités, les apprenants, pour la plupart, déclarent que *«cette méthode aide à ne pas perdre trop de temps»*, lorsqu'il s'agit de rédiger un message à leurs correspondants. Dans les artères de Brazzaville, quelques jeunes gens évoquent les raisons d'économie de page lorsqu'il s'agit d'envoyer des messages. Seulement, cela ne s'arrête pas à la conversation messagère. Ce style s'en va jusqu'à la prise de notes, en classe, et pendant les évaluations. Roddy DIMI, enseignant en 3e au Complexe Scolaire Clé du Savoir, déclare que *«le cerveau ne pourra que donner les informations qu'on lui donne. L'écriture texto est un phénomène que je déconseille aux jeunes de pratiquer. Ces derniers devraient rendre leur cerveau fort et puissant en lui livrant des informations justes et vraies»*.

Ce phénomène, en effet, fait hurler et les encadreurs et les parents, voyant une menace outrancière sur le niveau d'orthographe des apprenants.

Approuvant la négativité de ce registre familier, Fadruch Gambou, parent d'élève, est éploré: *«C'est un phénomène qui déforme la jeunesse en la rendant moins forte en grammaire. Les conséquences, ils ne parviennent plus à connaître la vraie orthographe des mots. Ils pratiquent ce style même lors des dictées. Certes que c'est économique en temps, mais son recours répété n'est que d'un gain limité et douteux au plan intellectuel».*

C'est autant dire que l'écriture texto affaiblit le niveau intellectuel de ses usagers sans que ces derniers ne s'en rendent compte. Pour les non-usagers, ce registre semble relever du langage ésotérique, codé. Mariage saumâtre entre les lettres et les chiffres pour pouvoir former un mot, c'est une bizarrerie à laquelle tout le monde n'est pas préparé. Serait-ce un nouvel alphabet? Sans doute un virus aux effets non connus à long terme.

Bocleche Sem ONDONGO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

N° 621/MFB/DGID/DEFFD/DDIDB/BCHPF-BZ

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°332/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Fonciere, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
01	19362 du 09-04-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 461,55m2	ACADEMIE MILITAIRE	9-BZV	ENISSA Fildrich
02	19667 du 05-07-18	Sect AT, bloc 32 ; Plle 38 ; Sup : 380,00m2	25, RUE NGANGA GUILLAUME (NGAMBIO)	4-BZV	BRE Marie Bonheur Wilfrid
03	19448 du 04-05-18	Sect AT, bloc 47 (ex159) ; Plle 9 ; Sup : 210,78m2	14BIS, RUE BIDIE RAPHAËL (QUARTIER NGAMBIO)	4-BZV	LIYO Chancelvy Jarine De Reine de Reine De Vigina
04	19938 du 13-02-19	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 3.978,00m2	KINTELE-CENTRE	POOL	OKANDZE DINGA Christian
05	19939 du 13-02-19	Sect -, bloc - ; Plles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ; Sup : 3.200,00m2	KINTELE	POOL	OKANDZE DINGA Christian
06	19768 du 30-07-18	Sect CH (ex BG), bloc 30 (ex4) ; Plle 19 (rx3) ; Sup : 322,52m2	7, RUE LOUORI (QUARTIER 715 ITATOLO-MASSENGO)	7-BZV	NGANGA Tatiana
07	19952 du 18-02-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m2	VILLAGE DJIRI-SOUH	POOL	GNEMMOUA-AGUEKAKOUM Pacha Valdy
08	19965 du 19-02-19	Sect P1, bloc 73 ; Plle 4 ; Sup : 933,50m2	CENTRE-VILLE	3-BZV	KASSIMOU - TOURE
09	19962 du 18-02-19	Sect -, bloc - ; Plles 2 et 11 ; Sup : 800,00m2	LIFOULA	POOL	ADZAN SALAKA Stève
10	19986 du 1er-03-19	Sect W3, bloc 88 ; Plle 06 ; Sup : 396,51m2	46, RUE NTSOUMOU (QUARTIER JACQUES OPANGAULT)	9-BZV	ENGAMBE MAKOSSO Augustine
11	17157 du 22-11-17	Sect AT, bloc 2 ; Plle 35 ; Sup : 391,69m2	25, RUE SOUNGUI (QUARTIER NGAMBIO)	4-BZV	KOKA Georgine
12	14298 du 18-05-16	Sect R, bloc 22 ; Plle 5 (ex122) ; Sup : 661,47m2	CENTRE-VILLE	3-BZV	MAYOULOU Marie Angèle
13	15808 du 20-12-16	Sect P15, bloc 125 ; Plles 2, 3 et 4 ; Sup : 870,99m2	10 ET 12, RUE MALOUKOU	6-BZV	NGAKOSSO Antoine
14	15818 du 20-12-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 285,86m2	BOUNDJI (CENTRE)	CUVETTE	OULD Mohamoud Ahmed
15	16541 du 14-06-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	KINTELE	POOL	NGAMBE NGAKALA Pothin Lautrace
16	19966 du 19-02-19	Sect AN, bloc 124 ; Plles 01bis- 02bis ; Sup : 409,09m2	RUE BAMBAMA (QUARTIER LA POUDRIERE)	4-BZV	MOUKILA KIZIMOU Lionel Max Ulrich
17	19684 du 11-07-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 42.708,55m2 soit 4ha27a08ca	BILOLO	9-BZV	MASSAMBA-NDILOU née NKOUNKOU Blandine Yvette
18	19683 du 11-07-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 36.343,36m2 soit 3ha63a43ca	BILOLO	9-BZV	MASSAMBA-NDILOU Marc
19	9610 du 12-03-14	Sect -, bloc - ; Plles 42 et 43 ; Sup : 788,20m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	ELION Ciliac Félix
20	9500 du 24-02-14	Sect -, bloc - ; Plle 10 ; Sup : 394,10m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	ELION Félicité
21	9501 du 24-02-14	Sect -, bloc - ; Plle 11 ; Sup : 394,10m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	ELION Ciliac Félix
22	15726 du 09-12-16	Sect P3, bloc 92; Plle 1 ; Sup : 188,57m2	78, RUE BANDAS	3-BZV	MANGASSA NIAME
23	17084 du 30-11-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 360,00m2	LIFOULA (COMMUNE DE KINTELE)	POOL	BAH YERG DIOUMA
24	19518 du 01-10-18	Sect C, bloc 81 ; Plle 09 ; Sup : 636,88m2	QUARTIER N°04 RUE MOSSAKA (OWANDO)	CUVETTE	INDZANGA OMBANDZI Christine
25	7653 du 03-05-13	Sect BD, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 5.634,10m2	5, RUE JEAN MARIE TASSOUA (LA BLAIDE)	7-BZV	ALIYOU FATIMA, représenté par Monsieur BA Abdoulaye
26	19809 du 28-12-18	Sect -, bloc - ; Plle 05 ; Sup : 400,00m2	KINTELE	POOL	MBOULAFINI Maximin
27	19492 du 18-09-18	Sect P5, bloc 40 ; Plles 10 (ex79) et 11 (ex81) ; Sup : 975,05m2	79 ET 81, RUE LENINE	4-BZV	KOY Laurent
28	19846 du 14-01-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	PK 45 (NDIBOU)	POOL	BOPOUNDZA Jean Emile
29	4737 du 02-03-07	Sect AQ, bloc - ; Plle 05 ; Sup : 379,49m2	29, RUE DE LA CUVETTE (POUDRIERE)	4-BZV	POUNGUI née MANDA Thérèse
30	19494 du 18-09-18	Sect -, bloc - ; Plle 15 ; Sup : 331,22m2	KINTELE (QUARTIER CAMPEMENT)	POOL	GAMFINA Aimé Jonas
31	19347 du 14-02-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 514,44m2	COMMUNE DE KINTELE	POOL	KONABEKA née DZON NGOUMBALI Sandrine
32	19300 du 21-03-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 420,50m2	VILLAGE MATY C.V 1	POOL	PELLISSIER Thierry
33	19479 du 16-05-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.841,50m2	VILLAGE MATY C.V 1	POOL	PELLISSIER Thierry
34	19562 du 12-10-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NGAKOUBA (PK 45)	POOL	EYOKA Roch Cyriaque
35	19563 du 12-10-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NGAKOUBA (PK 45)	POOL	EYOKA Edmond Parfait André
36	19273 du 05-02-18	Sect W3, bloc 29 ; Plle 8 ; Sup : 394,62m2	61, RUE OLEBI (QUARTIER JACQUES OPANGAULLT)	6-BZV	DZON Rosine
37	4743 du 02-03-07	Sect P13, bloc - ; Plle 07 ; Sup : 388,85m2	3, RUE LASSI QUARTIER NGAMBIO MOUKONDO	4-BZV	MANDA Thérèse
38	19914 du 31-01-18	Sect P1, bloc 58 ; Plle 10 (ex9) ; Sup : 180,04m2	17, RUE BANGALA	3-BZV	HALADJI SALOU MOUFOUTAHOU
39	19752 du 25-07-18	Sect -, bloc - ; Plle 19 ; Sup : 280,00m2	KINTELE	POOL	LECKAKA Eurold Serge Vianey
40	20007 du 08-03-19	Sect P8, bloc 105 ; Plle 10 ; Sup : 424,36m2	05, RUE LOUFOUILAKARI	4-BZV	BOKEMBA Gilbert
41	19315 du 27-03-18	Sect -, bloc 6 ; Plle - ; Sup : 3.268,52m2	ILLANGA (NGOUENE)	CUVETTE	ZEROCK CONSTRUCTION CONGO Sarl
42	19293 du 11-02-18	Sect -, bloc - ; Plle 11 ; Sup : 876.796m2	KINTELE	POOL	NGAKOSSO Gracia Richny
43	19207 du 16-02-18	Sect P13B, bloc 32 ; Plle 04 ; Sup : 160,00m2	06, RUE TSOSSOLO	4-BZV	GAMBA Francis Miguel
44	15872 du 28-12-16	Sect P7, bloc - ; Plle 11 ; Sup : 311,07m2	152, RUE VINZA PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	KIANG Ghislain Honorat Bienvenu
45	19512 du 29-05-18	Sect P3, bloc 9 ; Plle 3 ; Sup : 492,02m2	130, RUE MAKOKO	3-BZV	BOUMAKANI Clartin

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 22 mars 2019
L'Inspecteur Divisionnaire, **Claudio TSOWELA.**

Humour

Valery Ndongo et Oumar Manet étaient en spectacle à Brazzaville

«Moi, sans papiers» et «La femme parfaite». Tels sont les spectacles livrés les 15 et 16 mars 2019 à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville par les comédiens de renommée internationale Valery Ndongo (Cameroun) et Oumar Manet (Guinée Conakry). Des shows dont la mise en scène porte l'estampille de Mme Fifi Tamsir Niane Cochery, épouse de l'ambassadeur de France au Congo.

Oumar Manet

Les lauréats du concours de comédie

Valery Ndongo

C'est Valery Ndongo qui a ouvert le bal vendredi 15 mars, avec la pièce «Moi, sans papiers». Une pièce qui part de l'exploit du jeune Malien Mamoudou Gassama pour parler de la vie des sans-papiers qui ne sont pas toujours ceux qu'on craint et pas toujours là où on les imagine. La globalisation a fait du monde un village planétaire où les personnes et les biens peuvent se mouvoir en toute liberté...à condition d'avoir le bon passeport. «Cette situation concerne tout le monde, il n'y a pas que les Noirs, ni les Blancs. Les sans-papiers ne devraient pas être traités comme des chiens ou encore des animaux», a indiqué le comédien camerounais qui, à la fin du spectacle, s'est dit content de l'ambiance que lui a réservée les Brazzavillois et satisfait de sa «prestigieuse prestation».

«Dans toutes les cultures, toutes les civilisations, l'image de la femme parfaite a été vendue comme le Graal, la Sainte Trinité. Dans le monde réel, l'homme cherche cette femme parfaite qu'il n'a jamais croisée dans un coin de rue ou dans un bar du quartier...uniquement dans des magazines de mode ultra photoshopée et dans des clips glamour». C'est ainsi qu'on peut résumer le spectacle «La femme parfaite» livré le 16 mars par Oumar Manet. Une pièce qui est le portrait de cette femme parfaite dont rêvent tous les hommes, et, par ricochet, de l'homme parfait dont rêvent toutes les femmes.

«A la base, je veux faire comprendre aux gens qu'on devrait tous aimer nos femmes telle qu'elles sont, chercher le parfait, c'est courir vers un rêve qui ne va jamais se réaliser», a indiqué l'artiste. Qui, lui aussi, a exprimé sa joie et son amour pour Brazzaville et promis d'y revenir à tout moment.

Après Brazzaville, «Moi, sans papiers» et «La femme parfaite» partiront en tournée dans les Instituts français d'Afrique: Bénin, Cameroun, Guinée Conakry, Mali et Togo.

Les spectacles de Valery Ndongo et Oumar Manet se sont déroulés en présence du ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, et de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochéry. Ils ont été marqué par la première édition du concours inter-lycées d'humour organisé par la société de téléphonie mobile MTN, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation, et l'IFC.

Ce concours a regroupé 13 participants des établissements Saint Exupéry, lycée de Mafouta, Nganga Edouard, Complexe Camara Laye, Patrice Lumumba et Thomas Sankara.

C'est à Emmanuel Ndinga de Saint Exupéry qu'est revenu le premier prix. Tandis que les deuxième et troisième prix ont été décernés, respectivement, à Serges Moumbenza du lycée de Mafouta et Nicky Miyalou de Nganga Edouard.

Les lauréats qui ont joué la première partie des spectacles de Valery Ndongo et Oumar Manet ont retenu l'attention du jury par la pertinence des textes, l'occupation scénique, la diction, la réaction du public, la discipline, le respect du temps, etc.

Diashley MASSAMBA
(Stagiaire)

Ecurie musicale «La Muse» de Sébas Enemen

Le groupe continue d'exister

Qu'est devenue l'écurie musicale «La Muse», après le décès à Brazzaville, en 2011, de son géniteur, Sébas Enemen (Nzambi Makoumba-Nzambi, à l'état civil)? C'est la question que se posent un bon nombre de personnes. Cet ensemble musical existe toujours. C'est en tout cas, ce que nous a confié, il y a quelques jours, Nisde Enemen, chanteuse de ce groupe et fille du chanteur disparu.

Nisde Enemen

«L'écurie musicale ''La Muse'' de Sébas Enemen existe toujours. Nous continuons à donner des concerts. Et là, nous nous préparons à faire quatre à cinq clips, avant la fin d'octobre 2019. C'est vrai que le groupe a connu beaucoup de départs, mais nous sommes en train de nous reconstituer. Vous savez que nous utilisons pratiquement les mêmes artistes avec les Kim Douley et autres… Donc, je suis en train de constituer un nouveau groupe qui va démarrer les répétitions d'ici juin prochain. Avec comme projets des concerts et surtout, la réalisation des clips. Parce que quand on parle de Sébas Enemen, on ne voit que ''Le temps des jacinthes'' et ''Hymne à Brazzaville''. Mais, cette fois-ci, nous avons dit qu'il faut montrer toutes ses œuvres que nous avons. Donc, nous allons nous efforcer à prendre au moins une chanson par CD et faire des clips. C'est, en tout cas, l'objectif de cette année 2019», a annoncé la fille de Sébas Enemen. Avant de lancer un appel aux mélomanes : «Je tiens à leur dire que les CD de Sébas Enemen sont toujours disponibles. Nous sommes toujours situés derrière le siège du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville. Donc, ils pourront se procurer les CD et même le livre de Sébas Enemen (ndlr: un recueil de chansons de 128 pages publié en mai 2010, aux Editions L'Harmattan-Congo (Brazzaville), et intitulé: «Le temps des jacinthes». Avec pour préfacier le professeur Dominique Ngoïe Ngalla).

Pour la petite histoire, Sébas Enemen a officiellement débuté sa carrière en 1996. Jour où ce général gendarme décida de troquer, solennellement, sa tenue à celle d'artiste-musicien.

V.C.Y.

PARCELLES A VENDRE

A Moungali proche de l'avenue Maya-Maya

AMassinaprochedumarchéBissita

Contacts: tél.06 627 93 78
05 586 25 83

Musique

Un concert en mémoire de Josys organisé à Brazzaville

La Préfecture de Brazzaville a abrité, dimanche 10 mars 2019, un concert en hommage à Josys, auteur-compositeur congolais de grand talent, fondateur de l'orchestre-ballet ''Les Anges'' et du groupe les «Perles», actuellement «Les Palata», co-fondateur de l'orchestre Les Bantous de la capitale, géniteur de la chanson «Bana ya Congo» consacrée hymne d'accueil populaire par le Président Marien Ngouabi, en 1970. L'artiste est décédé le 3 janvier 2018, des suites d'une maladie. Il repose au cimetière Ma Campagne de Brazzaville.

Josys

La chorale Living Water

Le groupe SOS Salsa

Le concert en hommage à celui que beaucoup considèrent comme un illustre méconnu national a été organisé par le Comité des amis de Josys que préside Daniel Vincent Milandou. Il a regroupé la Chorale féminine Mayangui, les chorales Living Water, Christ Gospel; le groupe SOS Salsa de Romain Gardon, le groupe de percussion Le Musée, et le groupe des enfants de Josys, formé pour la circonstance. Le dernier ensemble musical a, à cette occasion, joué quelques chefs-d'œuvre de Josys, parmi lesquelles «Nkondi mbila», «Voumini», «Balembonadio», «Matanga à Kinkala», et «Congo mobimba».

Au cours de ce spectacle émaillé de problèmes d'électricité, le public qui a répondu nombreux à l'appel a découvert par vidéo-projection les photos de l'artiste disparu, son interview réalisée en 2012, à Paris, avec le chroniqueur culturel Denis Malanda, et des extraits de son dernier concert à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Pour la petite histoire, Josys (Joseph Ntoungamani, à l'état civil) est né le 22 septembre 1941, à Brazzaville. Il est considéré comme l'un des derniers paroliers de la musique congolaise et l'un des pères-fondateurs du mouvement des groupes vocaux au Congo.

Pétris de talent, l'artiste a évolué aux côtés des icônes de la musique congolaise comme Paul Kamba, Franklin Boukaka, Isidore Diaboua, Jean-Serge Essous, Nino Malapet, Célestin Kouka, et Edo Ganga. Parmi les artistes qu'il a, lui, formés figurent Zao, Kim Douley, Philippe Sita, Youlou Mabiala, et Marcel Mboungou.

Disparu à l'âge de 76 ans, Josys laisse un riche répertoire de plus de 180 titres qui touchent tous les domaines et styles: tradition, moderne, éducation, histoire, gospel, etc. Parmi ceux-ci, on peut citer «Makila ya ba nkoko», «Nkodimbila», «Bana ya Congo», «Balembonadio», «Matanga à Kinkala», «Mama muanani», et deux hymnes du Festival panafricain de musique (FESPAM).

Véran Carrhol YANGA

CAN 2019

Le compte est désormais bon

On connaît désormais tous les pays qualifiés pour la CAN 2019, la première à 24 équipes de l'histoire! Elle se disputera du 2 juin au 19 juillet en Egypte.

L'Afrique de l'Est, souvent peu présente, a qualifié quatre nations. En plus de l'Ouganda, qui a obtenu sa qualification après avoir participé à celle de 2017, les sélections du Burundi, de la Tanzanie et du Kenya ont aussi composté leur billet pour la grande fête du football continental.

Pour le Burundi, l'année 2019 est celle de toutes les réussites parce qu'avant la qualification de l'équipe A, tombeuse du Gabon, les moins de 20 ans de ce pays avaient réussi à prendre part à la CAN de leur catégorie jouée au Niger en février dernier.

Le Kenya savait qu'elle avait déjà en poche son ticket de qualification, le match de samedi dernier contre le Ghana ne devant servir qu'à déterminer la première place revenue au Ghana après sa victoire 1-0.

Quant à la Tanzanie, c'est un véritable retour en force, la dernière participation des Taifa Stars à une phase finale de CAN remontant à 1980, soit 39 ans. Avant cette qualification historique, le club tanzanien du Simba FC avait éliminé l'AS Vita Club de Kinshasa (RDC) lors des quarts de finale de la Ligue africaine des champions.

L'Afrique de l'Ouest a, pour sa part, qualifié quasiment tous ses ténors (Ghana, Nigeria, Côte d'Ivoire, Sénégal et Mali), même si l'absence du Cap Vert est à regretter, ce pays s'étant qualifié deux fois successivement à la CAN, en 2013 et 2015, avant de rentrer dans les rangs. Les Requins Bleus, comme on aime à appeler la sélection capverdienne, qui auraient pu se qualifier à l'occasion de la dernière journée des éliminatoires, n'ont pu faire qu'un match nul 0-0 contre le modeste Lesotho, un résultat qui leur barre la route d'Egypte. Ils sont donc passé à la trappe, ce qui n'est pas le cas de la Guinée-Bissau qui se qualifie pour la deuxième fois à la CAN après la précédente édition.

La Mauritanie réussit une qualification historique. Elle est avec le Burundi et Madagascar les pays qui disputeront la première phase finale de CAN de leur histoire.

Le Syli national de Guinée fait son retour après avoir manqué l'édition de 2017 au Gabon. Il y a aussi le Bénin, qui a sorti le Togo pour se qualifier neuf ans après sa dernière participation datant de 2010 en Angola.

A côté de tous ces pays qualifiés, le Burkina Faso restera comme une déception avec son élimination à la première phase finale de CAN à 24 équipes, après dix participations, de 1998 à 2017, interrompues en 2006 et 2008). On peut ajouter la Zambie et le Congo parmi les ex-champions d'Afrique.

A noter: en augmentant le nombre de participants à 24, la Confédération africaine de football (CAF) a sans doute permis à certains pays de se qualifier en tant que deuxièmes de leur groupe. Sans ce changement de format, le Bénin, le Burundi, le Cameroun, la Namibie, la RD Congo et la Tanzanie n'auraient peut-être pas disputé la CAN 2019.

Voici les équipes qualifiées: Sénégal, Madagascar (Groupe A), Maroc, Cameroun (Groupe B), Mali, Burundi (Groupe C), Algérie, Bénin (Groupe D), Nigeria, Afrique du Sud (Groupe E), Ghana, Kenya (Groupe F), Zimbabwe, RD Congo (Groupe G), Guinée, Côte d'Ivoire (Groupe H), Angola, Mauritanie (Groupe I), Tunisie, Egypte (Groupe J), Namibie, Guinée Bissau (Groupe K), Ouganda, Tanzanie (Groupe L).

Rendez-vous des U23

Congo-Burundi à Brazzaville

Le Congo et le Burundi s'affrontent ce mardi 26 mars 2019 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville, à 15h, en match retour des éliminatoires de la CAN des moins de 23 ans. A l'aller, les deux équipes s'étaient séparées sur un score vierge (0-0), mercredi dernier à Bujumbura.

Eliminatoires de la CAN-Egypte 2019

«Requiem» pour les Diables-Rouges à Harare

La capitale du Zimbabwe a été le tombeau des Diables-Rouges du Congo. Ils y ont été battus dimanche 24 mars 2019 par les Warriors, leurs homologues de ce pays. Score: 2-0. Le Congo sera donc absent en juin prochain en Egypte, où se déroulera la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football. Une deuxième absence d'affilée après celle de 2017 au Gabon.

Encore une qualification manquée pour les Diables-Rouges du Congo (Ph.d'archives)

Les dernières illusions des Diables-Rouges se sont envolées dans le ciel d'Harare lors de la dernière journée. Tout le monde est unanime: les Diables-Rouges étaient inférieurs aux Warriors du Zimbabwe. Ils n'ont pas su s'y prendre en début de partie, incapables d'imposer leur jeu. Ni détermination, ni agressivité, ni combativité, ni fougue, ni rigueur, ni audace. Bien au contraire, des placements approximatifs, trop de déchets dans le jeu, un milieu de terrain sans imagination et une panique générale. Bref, point de coordination entre les différents compartiments. Le mauvais placement de leur gardien de but sur le coup franc victorieux de Khama Biliat (20e) et leur friabilité défensive (contrôle raté de Fernand Mayembo dans l'axe) sur le deuxième but zimbabwéen, œuvre de Musona (36e), les ont davantage plombés. Il ne fallait plus rêver, même si le football réserve parfois des surprises. La messe était déjà dite dès cet instant. Inutile donc de ressasser la suite des péripéties de cette rencontre.

Le gâchis congolais

Que les Diables-Rouges soient éliminés ne devrait étonner personne. Leur sort était déjà scellé dès la deuxième et la cinquième journées, pour n'avoir pas fait le plein des points à domicile. Dans les matches de poules, il faut emmagasiner le maximum des points à la maison et en arracher un ou deux à l'extérieur. Sans être grand clerc, on peut aisément imaginer que les chances des Diables-Rouges s'étaient volatilisées après avoir abandonné des points au Stade Massamba-Débat, d'abord contre le même Zimbabwe (1-1) le 9 septembre, ensuite lors de la réception des Léopards de la RDC (1-1), le 18 novembre 2018. Quatre points précieux perdus qui leur auraient permis, en cas de victoire, de se retrouver avec 9 points à l'entame de la dernière journée, donc en tête de groupe.

Les Diables-Rouges n'ont remporté qu'un match à domicile, et pris seulement cinq points sur dix-huit. Ils ont surtout essuyé trois revers sur terrain adverse, à Kinshasa (1-3), à Monrovia (1-2) et le dernier à Harare (0-2).

L'un des principaux maux des Diables-Rouges pendant ces dernières années a été la valse des entraîneurs et des joueurs. Après le départ de Claude Le Roy, il y a eu le recrutement de Pierre Lechantre, limogé quelques mois plus tard et remplacé par Sébastien Migné. Ce dernier a claqué la porte avec fracas et s'en est allé au Kenya, pays qu'il vient de qualifier pour la CAN 2019. Conséquence: l'ossature de l'équipe a varié, selon les choix des entraîneurs. On n'a pas non plus assisté à l'éclosion de nouveaux joueurs locaux de classe. L'un des palliatifs pour mettre sur pied la sélection a été de faire appel à des joueurs binationaux. Mais apparemment, la situation actuelle du football congolais n'exerce aucun attrait sur des footballeurs de classe ayant le profil de Thievy Bifouma, qui pour leur part attendent de porter le maillot de l'équipe de France.

Mais, au-delà de l'élimination des Diables-Rouges, c'est toute la politique de gestion et d'encadrement du football congolais qui est à revoir. Les dirigeants de la Fédération congolaise de football et des clubs sauront-ils désormais définir des objectifs précis à atteindre dans leur quête de sortir le football congolais de son train-train quotidien et de ses matches de championnat ou de Coupe de Congo routiniers qui ne nourrissent même plus de passion, de même que de performances au niveau continental?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Zimbabwe bat Congo: 2-0.

Zimbabwe: Chigova, T. Darikwa, A. Mudimu, T. Hadebe, M. Munetsi, D. Phiri, Kutinyu, K. Mutizwa, T. Chawapiwa, T.Kadewere, K. Billiat.

Congo: Mongondza; Romaric Etou (puis Dylan Bahamboula, 74e), Fernand Mayembo, Baudry Marvin, Hugo Konongo; Delvin Ndinga, Prince Oniangué (puis Guy Mbendza, 46e), Amour Loussoukou; Merveil Ndockyt, Prince Ibara, Junior Makiessé (puis Ulrich Kapolongo, 66e). Entr.: Candido Valdo.

Un drame gâche la fête au Zimbabwe

Le Zimbabwe s'est qualifié aux dépens du Congo pour sa deuxième CAN consécutive. Mais, la fête a été gâchée par un drame survenu en marge de la rencontre. En effet, une bousculade mortelle a eu lieu avant le coup d'envoi, devant le National Stadium de Harare plein à craquer, où avait lieu la rencontre. Celle-ci a provoqué le décès d'une supportrice.

BUROTOP IRIS

DU JAMAIS VU !!

Jusqu'à 70 % de réduction sur une sélection D'ARTICLES DE BUREAUX

GRAND DÉSTOCKAGE

4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56